

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

Sénégal, Maroc, France

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
SIEGE	5
I. Relation avec les pouvoirs publics	5
A. ASE	5
a) Habilitation Conseil Général	5
b) Habilitation et travail de réseau	5
B. PJJ	5
a) Signature de l'arrêté d'habilitation	5
b) Maintien de la destination Maroc	6
c) Projet Espagne	6
C. Projet service de suite	6
II. Direction générale	6
A. Direction éducative	6
a) Missions Média Jeunesse	6
b) Action menée	7
c) Evaluation de l'action menée	7
B. Direction administrative et financière	8
a) Mise en place du service financier et comptable	9
b) Mise en place du Cahier des Charges relatif à l'obtention de l'agrément ASE	9
c) Taux de remplissage	10
d) Perspectives 2009	10
III. Réseau des acteurs de séjours de rupture	11
A. RASDRAMN	11
B. Forum de Brest	11
IV. Communication	11
A. Site Internet	11
SERVICE DES ADMISSIONS	13
I. Bureau des admissions	13
A. Candidatures reçues	13
a) Traitement des dossiers	13
B. Jeunes admis	16
a) Effectifs de jeunes accueillis	16
b) Répartition par sexe	17
c) Répartition par département	17
C. Evolution de l'équipe	18
D. Evaluation par les services prescripteurs de l'action menée	19
MEDIA JEUNESSE RUPTURE SENEGAL	20
I. Évolution des effectifs de jeunes	20
II. Évolution de l'équipe éducative	22
III. Évolution du dispositif	22
IV. Evolution du travail éducatif	23
V. Evaluation de l'action menée	24
A. Comparatif scolarité avant et après passage par MJRS	24
B. Comparatif hébergement avant et après passage par MJRS	25
C. Evaluation par les jeunes passés par MJRS de l'action menée	26
D. Evaluation de l'action menée par les services référents après passage par MJRS	28
MEDIA JEUNESSE RUPTURE MAROC	31
I. Évolution des effectifs de jeunes	31
II. Évolution du dispositif	34

III. Évolution de l'équipe éducative _____	34
IV. Evolution du travail éducatif _____	35
V. Evaluation externe de l'action menée _____	36
A. Comparatif scolarité avant et après passage par MJRM _____	36
B. Comparatif hébergement avant et après passage par MJRM _____	38
C. Evaluation par les jeunes passés par MJRM de l'action menée _____	39
D. Evaluation par les services référents ayant suivi un jeune pris en charge par MJRM de l'action menée 40	
SITE DE SAINT ARNOULT EN YVELINES _____	44
I. Évolution des effectifs de jeunes _____	44
II. Évolution de l'équipe éducative _____	45
III. Evolution du dispositif _____	45
IV. Evolution du travail éducatif _____	46
V. Evaluation de l'action menée _____	49
A. Comparatif scolarité avant et après passage par Saint Arnould _____	49
B. Comparatif hébergement avant et après passage par Saint Arnould _____	50
C. Evaluation par les jeunes de l'action menée par Média Jeunesse après passage par Saint Arnould _____	51
D. Evaluation par l'éducateur référent de l'action menée par Média Jeunesse après passage par Saint Arnould _____	53

INTRODUCTION

L'année 2008 a marqué au fer rouge l'histoire de Média Jeunesse qui a obtenu, enfin, après des années de collaboration, négociations, débats avec l'administration, une double habilitation, ASE et PJJ, décernée conjointement par Pierre Bédier, Président du Conseil Général et Christian de Lavernée, Préfet des Yvelines.

S'inscrivant dans un contexte pourtant peu favorable aux séjours de rupture - la PJJ ayant maintenu sa position quant à l'arrêt des séjours en Afrique -, l'habilitation a apporté la marque de confiance et de reconnaissance tant attendue par l'institution comme par l'ensemble des salariés de Média Jeunesse. Elle ouvre sur une période pérenne de 5 ans propre à offrir l'environnement adéquat à une consolidation des acquis et un développement harmonieux, propre également à penser de nouveaux projets, en France comme à l'étranger.

Les enjeux à venir seront multiples. L'un des plus importants consistera sans conteste à allier une mise en conformité de nos modes de fonctionnement, notamment dans notre relation avec les pouvoirs publics, et le maintien d'une qualité de prise en charge constante.

Si l'on ne peut que louer le courage et le soutien à l'innovation des pouvoirs publics Yvelinois dans l'habilitation décernée à Média Jeunesse, il est important de rappeler qu'elle s'est bien évidemment opérée sur la base de critères techniques, en matière d'accompagnement éducatif comme de gestion administrative et financière, grâce à l'investissement de tous les salariés de Média Jeunesse, en France et en Afrique.

Pour en témoigner, ce rapport d'activité s'est ainsi voulu résolument « transparent » : basé essentiellement sur l'évaluation de nos prises en charge par nos partenaires et les jeunes accueillis, il propose une photographie intéressante de l'état actuel du dispositif.

Olivier ARCHAMBAULT
Directeur Educatif

SIEGE

I. Relation avec les pouvoirs publics

Média Jeunesse a obtenu dans les Yvelines en juin 2008 une double habilitation (ASE, PJJ) qu'elle escomptait depuis des années, au titre d'établissement à caractère expérimental. Cette habilitation a eu une résonance toute particulière pour Média jeunesse. Celle de la reconnaissance du travail accompli et de la qualité des prises en charge proposées. Celle également d'une possibilité de se projeter dans les 5 années à venir et d'une pérennisation de ses activités, avec un impact psychologique important auprès de ses salariés, quelque peu insécurisés par les rebondissements multiples qui ont jalonné son développement.

A. ASE

a) Habilitation Conseil Général

Différentes rencontres ont eu lieu avec la direction de l'ASE des Yvelines (cf. RA 2007) qui a instruit un dossier technique à destination du Président du Conseil Général des Yvelines, Pierre Bédier, très intéressé par la question des rapports Nord/Sud et impliqué via le Conseil Général dans des programmes de coopération décentralisée à destination du Sénégal et du Maroc. L'accord de principe du Président nous a été transmis par voie orale au mois de janvier. L'habilitation a officiellement été signée le 18 juin 2008 après les procédures d'usage (contrôle de légalité, ampliements) sous la forme d'un arrêté d'extension, Média Jeunesse passant de 22 à 29 places autorisées.

b) Habilitation et travail de réseau

Reconnue par le biais de son habilitation comme acteur à part entière du département, Média Jeunesse a dû modifier sensiblement sa façon de travailler en donnant tout naturellement la priorité aux jeunes adressés par les partenaires yvelinois et en s'ouvrant davantage aux logiques de réseau local. Rappelons ici que Média Jeunesse travaille avec des services issus de toute la France. Si ce travail avait déjà été amorcé par les professionnels du site de St Arnoult en Yvelines mais dans une dimension très locale et limitée au sud yvelinois, il a été renforcé au niveau institutionnel et dans la relation entre les différents services de Média Jeunesse, en France comme en Afrique, et les acteurs du département.

B. PJJ

a) Signature de l'arrêté d'habilitation

La PJJ a tenu à s'associer à la signature de l'arrêté d'habilitation malgré sa décision de mettre un terme aux séjours de rupture en Afrique, souhaitant ainsi anticiper le développement de projets futurs et maintenir quelques places au pénal sur le Maroc et à St Arnoult en Yvelines.

b) Maintien de la destination Maroc

Si la DIRPJJ Ile de France n'est pas revenue sur sa décision de ne plus adresser de jeunes sous ordonnance de 1945 au Sénégal (cf. Rapport d'activité 2007), en raison d'un risque médical jugé trop important au regard du niveau de chloroquinorésistance de ce pays (niveau 3), elle a continué à autoriser les admissions au Maroc, sans nier son intention d'y mettre un terme également, de façon à permettre à la fois une transition progressive vers des effectifs de jeunes exclusivement pris en charge au civil sur l'Afrique et à la fois d'assurer une liaison entre le dispositif actuel et le futur CER européen s'il venait à être validé.

c) Projet Espagne

Le projet de création d'un dispositif européen (cf. RA 2007) a pris une dimension toute particulière fin juin 2008 lors de la publication par la DIRPJJ d'un appel à projets pour la création de 3 CER sur la région Ile de France. Média jeunesse a adressé dans le délai imparti un dossier de candidature pour la création d'un CER en Catalogne, s'inspirant du partenariat en cours d'élaboration entre la DIRPJJ Ile de France et leurs homologues catalans.

Le projet a été retenu par la DIRPJJ puis soutenu devant une commission régionale au mois d'octobre 2008.

La commission régionale a elle aussi retenu le projet qui doit maintenant être validé au plan national.

C. Projet service de suite

Afin à la fois de faciliter les sorties de dispositif des jeunes accueillis sur Saint Arnoult en Yvelines (hébergement temporaire dans l'attente de la mise en place du projet post rupture), de fluidifier ainsi le turn-over sur St Arnoult, et de prolonger certaines prises en charge (aucune solution de prise en charge post rupture ; maintien de l'éloignement ; maintien du lien créé pendant le séjour avec les personnels de Média Jeunesse ; jeunes issus du Sud Yvelines, etc.), les besoins de création d'un service de suite se sont massivement fait ressentir. L'ASE comme la PJJ se sont montrées très intéressées par ce dispositif. Un BP sera présenté lors du prochain exercice budgétaire.

II. Direction générale

Fidèle à sa stratégie d'équilibre entre direction administrative et direction éducative, Média Jeunesse a mobilisé ces 2 pôles pour accompagner son développement.

A. Direction éducative

a) Missions Média Jeunesse

Média Jeunesse demeure fidèle à sa mission éducative - offrir par l'expatriation une solution alternative à des jeunes ne rentrant plus dans les cadres traditionnels des prises en charge proposées - et n'a pas modifié ses critères d'admission, ouvrant volontairement ses prises en charge au plus grand nombre. Toutefois, l'obtention

d'une double habilitation, justice et ASE, a eu des conséquences administratives fortes puisqu'auparavant, une demande d'admission sur deux ne pouvait aboutir au civil du fait du déficit d'habilitation de Média Jeunesse, ce qui n'est plus du tout le cas aujourd'hui. C'est donc un phénomène « d'embolisation » du système qui risque de se profiler face à un afflux de demandes qui ne se tarit pas (cf. Service des admissions).

De plus, par le biais du service de suite, Média Jeunesse souhaite désormais offrir davantage que la rupture aux jeunes accueillis, en rendant possible, dans un cadre différent mais en maintenant la même philosophie de prise en charge, innovante et de grande proximité, une prolongation de leur prise en charge, assurant par ce biais la continuité indispensable à la réussite d'un séjour de rupture.

b) Action menée

L'action menée en matière de direction éducative s'est articulée autour de différents axes, déjà impulsés en 2007 :

Le travail auprès des équipes (coordination entre les sites, application des législations en vigueur, soutien technique, contrôle, appui au développement, etc.)

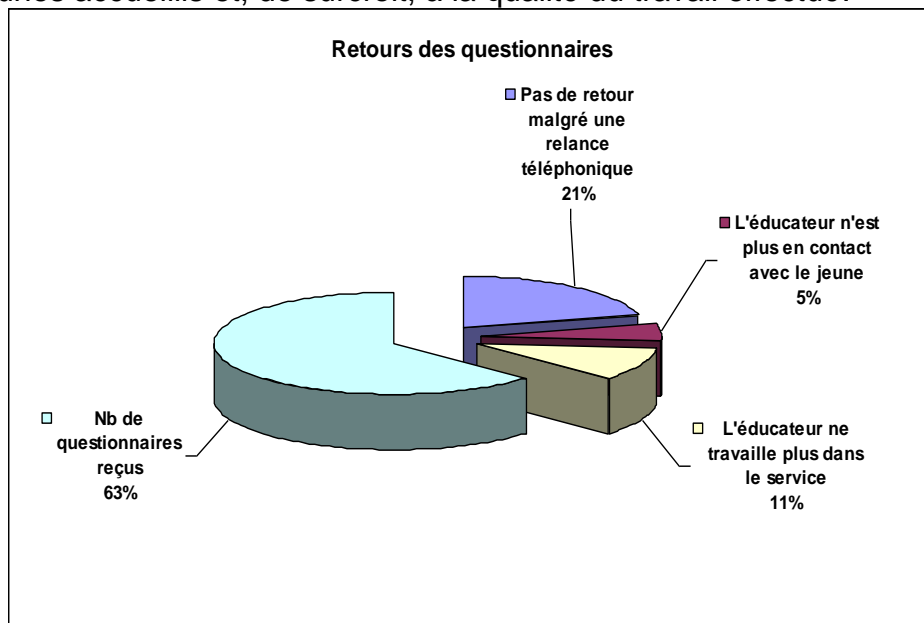
Le lien et la communication à destination des pouvoirs publics et des services prescripteurs.

Le développement des nouveaux projets.

c) Evaluation de l'action menée

Média Jeunesse, fidèle à sa stratégie engagée en 2007 quant à la sollicitation post prise en charge des services prescripteurs afin de jauger de l'impact des séjours sur les jeunes accueillis, a adressé en 2008 un questionnaire aux différents services avec lesquels elle a collaboré.

63 % des services ont collaboré et répondu (37 questionnaires envoyés pour 24 retours), donnant à cette enquête une crédibilité certaine. Les résultats jalonnent ce rapport d'activité et servent d'évaluation aux différents sites quant à l'impact éducatif sur les jeunes accueillis et, de surcroît, à la qualité du travail effectué.



Cette enquête a permis à Média Jeunesse de mieux maîtriser les effets des séjours de rupture qu'elle propose, ses forces comme ses faiblesses, en questionnant aussi bien le référent social (éducateur, assistant social) que le jeune.

Globalement (cf. détails par la suite, site par site), les grandes tendances sont les suivantes :

- Les séjours ont un effet dynamisant indéniable pour 78 % des jeunes interrogés et pour 82,5 % des référents sociaux
- L'éloignement et la prise en charge proposée sont massivement propices à la prise de recul escomptée
- Le cadre éducatif proposé est propice à la reprise d'un rythme pour 78% des jeunes comme des référents
- Les objectifs de séjour ont été atteints (44 %) ou partiellement atteints (48%) pour les référents interrogés et ces pourcentages augmentent après passage par le site de St Arnoult en Yvelines (50% atteints et 42% partiellement atteints)
- Si 40 % des jeunes intègrent une formation professionnelle dans les 6 mois suivant leur sortie de Média Jeunesse, laissant supposer que les stages professionnels effectués par les jeunes durant leur séjour ont un impact fort au retour, 40% des jeunes sont malheureusement déscolarisés et sans projet 6 mois après leur retour
- 44 % des projets de retour pensés pendant le séjour se concrétisent contre 44 % qui ne se concrétisent pas. Ces pourcentages augmentent sensiblement après passage par le site de St Arnoult en Yvelines (50% se concrétisent)
- 100 % des référents accepteraient de confier à nouveau un jeune à Média Jeunesse !

Ces statistiques donnent une tendance pour les axes à développer les prochaines années :

- maintenir une qualité de prise en charge reconnue par les référents comme par les jeunes,
- repenser le scolaire,
- réfléchir à de nouveaux outils pour favoriser la concrétisation des projets de retours élaborés pendant le séjour

B. Direction administrative et financière

Comme évoqué dans le Rapport d'Activité 2007, la Direction Administrative et Financière de Média Jeunesse s'est étoffée, et ce afin d'optimiser la gestion de l'ensemble de l'activité, que ce soit au niveau interne où à l'égard des tiers. Une antenne Administrative, tant sur le plan éducatif que financier a donc été ouverte à compter d'Avril 2008. Ont ainsi été regroupés sous ce pôle « administratif » la Direction Educative, le Service des Admissions et le Service financier et Comptable. Cette antenne nous permet donc à présent de centraliser toutes les activités de coordination et de gestion de l'activité à un niveau global.

a) Mise en place du service financier et comptable

Comme annoncé dans notre rapport d'activité 2007, un nouveau comptable ainsi qu'un apprenti comptable ont été recrutés en 2008. Le recrutement du comptable nous a permis de mettre en place un suivi comptable plus opérant, tout en continuant à travailler en étroite collaboration avec notre Cabinet d'Expertise Comptable. Le recrutement d'un apprenti comptable en alternance nous a également permis d'effectuer la saisie en direct des pièces comptables de nos sites africains.

Ainsi, nous avons pu perfectionner la centralisation de la comptabilité de tous nos différents sites et réduire les temps d'échanges d'informations entre les différents sites, la Direction Administrative et Financière et le Cabinet d'Expertise Comptable. Néanmoins, comme énoncé dans le sous-paragraphe suivant, il a été décidé dès la fin de l'année 2008 que la majeure partie de la comptabilité serait reprise en interne à partir de 2009 et ce afin d'optimiser tous les aspects de notre gestion financière et comptable.

b) Mise en place du Cahier des Charges relatif à l'obtention de l'agrément ASE

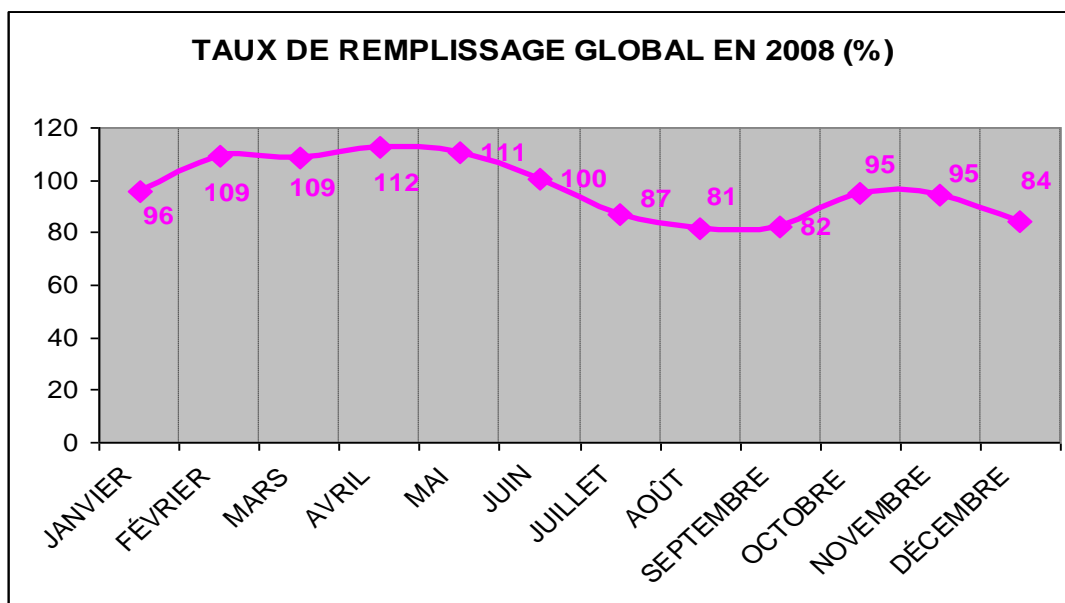
Du fait de l'obtention de l'agrément ASE courant de l'année 2008, nous avons dû négocier un nouveau prix de journée pour l'année 2009, notre autorité de contrôle et de tarification ayant jugé préférable de maintenir l'ancien prix de journée établi pour 2007, l'habilitation étant rentrée en vigueur en cours d'année.

Ce nouveau prix de journée a été établi suite à la présentation d'un budget prévisionnel établi selon le Cadre Normalisé de présentation du Budget prévisionnel des Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux relevant de l'Article L-12-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Une fois présenté, ce Budget Prévisionnel a fait l'objet d'une négociation budgétaire avec nos autorités de tutelles et a ensuite été avalisé par arrêté de tarification signé par le Préfet des Yvelines et le Président du Conseil Général des Yvelines.

A été également établi suite à la clôture de l'exercice 2008 un Compte Administratif présenté à nos autorités de contrôle et de tarification selon le Cadre Normalisé de présentation de Compte Administratif de Clôture.

Ce travail de présentation et de négociation budgétaire ainsi que la présentation du Compte Administratif de Clôture s'est donc fait en étroite collaboration entre la Directrice Administrative et Financière et le nouveau comptable recruté en interne.

c) Taux de remplissage



Le taux de remplissage moyen a été de 96 % sur l'année 2008, en incluant le changement du nombre de places habilitées à compter du 18 juin 2008, date de l'habilitation. Ce taux de remplissage a permis d'avoir un résultat équilibré voire excédentaire étant donné que notre effectif prévisionnel était prévu sur la base d'un taux de remplissage de 90%.

Les chiffres seront réajustés en 2009, du fait du prix de journée basé sur un effectif prévisionnel de 29 jeunes sur la totalité de l'année avec un taux de remplissage prévisionnel de 90%.

d) Perspectives 2009

Comme énoncé précédemment, il est prévu que le comptable de Média Jeunesse reprenne l'ensemble de la comptabilité en interne (saisie avec l'aide de l'apprenti comptable, archivage des pièces comptables sur place, rapprochement bancaire, édition et saisie de la facturation, collaboration avec le service d'affacturage mis en place en 2007, etc.) à partir de 2009.

Ainsi, à partir de janvier 2009, notre Cabinet d'Expertise Comptable sera seulement en charge de l'édition de situations semestrielles, de l'arrêté des Etats Financiers annuels, de la gestion du Social (Bulletins de salaires, etc.) et du Juridique (Rédaction de l'Assemblée Générale ordinaire, etc.), et ce toujours en collaboration avec le Commissaire aux Comptes.

Cette centralisation de la comptabilité au sein même de MEDIA JEUNESSE nous permettra de répondre à la fois aux nouvelles exigences de nos autorités de tutelle du fait de l'obtention de l'agrément ASE ainsi que de mettre en place de nouveaux outils de gestion qui nous permettront ainsi une analyse en temps réel de notre activité au niveau comptable et financier (Tableaux de bord, Suivi Budgétaire, etc.).

Afin de faciliter notre tâche relative au respect du cahier des charges imposé par l'obtention de l'Agrément ASE, il a été décidé que la Directrice Administrative et

Financière et le comptable de Média Jeunesse suivent une formation informatique courant 2009 afin de mettre en place, en interne un logiciel de Présentation Budgétaire et de Clôture de Compte administratif (KEOPSS).

Il est également prévu par nos autorités de contrôle et de tarification de mettre en place un contrôle annuel au sein de nos locaux à St Arnoult en Yvelines de l'ensemble de nos pièces comptables.

L'année 2008 aura donc été une année de transition et de mise en place du « Pôle Administratif » de Média Jeunesse. Le recrutement d'un comptable en interne aura également permis d'adapter notre travail aux nouvelles exigences relatives à l'obtention de l'agrément ASE en matière de comptabilité et de gestion financière. L'année 2009 permettra la consolidation de ces nouvelles procédures, l'amélioration et l'optimisation de la gestion comptable et financière de Média Jeunesse, et ce pour répondre au mieux à nos autorités de tutelle en la matière.

III. Réseau des acteurs de séjours de rupture

A. RASDRAMN

Média Jeunesse a intégré un réseau réunissant différents organisateurs de séjours de rupture : le Réseau des Acteurs de Séjours de Rupture et d'Activités en Milieu Naturel (RASDRAMN). Suite à une première rencontre (fin 2007) en Belgique autour d'une éventuelle dimension européenne à donner au réseau, une seconde rencontre a eu lieu fin 2008 à Marseille. Ce réseau, en recherche d'identité et même s'il a le grand mérite d'exister, n'est pas encore suffisamment fédéré et structuré pour jouer un rôle de représentativité auprès des pouvoirs publics comme des institutions partenaires. Toutefois, il joue un rôle important de mise en lien et d'échanges autour des pratiques.

B. Forum de Brest

Média Jeunesse, grâce aux rencontres du RASDRAMN, s'est rapproché de certaines associations organisatrices, particulièrement celles du Finistère, département très dynamique en matière de séjours de rupture (2 structures habilitées par le Conseil Général). Des rencontres ont eu lieu hors RASDRAMN avec Ribinad et le Dispositif d'Accueil Diversifié (DAD - Sauvegarde de l'Enfance), dans le Finistère comme en Afrique (Sénégal).

Ribinad et le DAD ont invité Média Jeunesse à participer à un colloque organisé sur les séjours de rupture à l'Institut du Travail Social de Brest le 16 octobre 2008. Média Jeunesse est intervenue lors de différents espaces de parole et particulièrement sur la réglementation en vigueur, son statut « original » d'EURL ayant intéressé les organisateurs. Plus de 200 personnes y ont assisté.

IV. Communication

A. Site Internet

Média Jeunesse a pris le parti de développer son site Internet afin de le rendre interactif. Bon nombre de documents liés aux prises en charge y sont téléchargeables, un forum de discussion sur les séjours de rupture y est proposé, ainsi que des photos des sites, le descriptif des infrastructures, etc. Cet outil

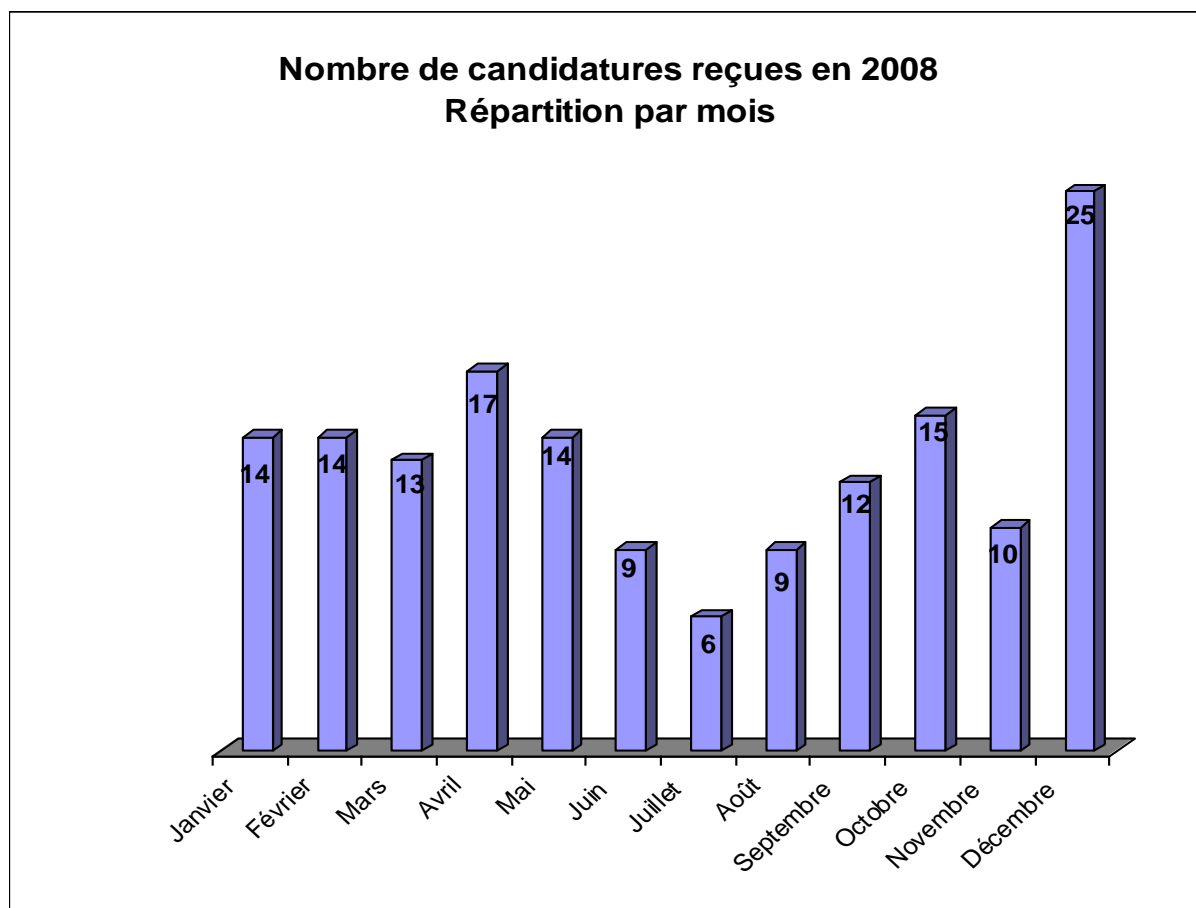
particulièrement accessible aux jeunes est utilisé par ces derniers avant leur départ, pour avoir quelques éléments de projection sur leur séjour.
La phase d'admission y est particulièrement développée afin de faciliter le travail des services prescripteurs.

SERVICE DES ADMISSIONS

I. Bureau des admissions

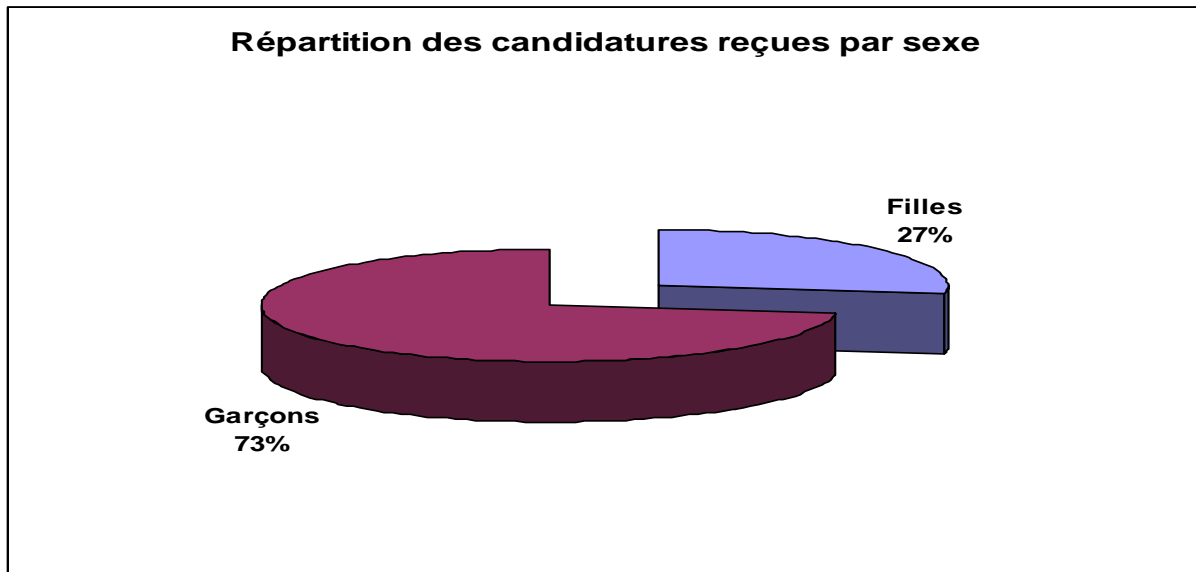
A. Candidatures reçues

a) Traitement des dossiers



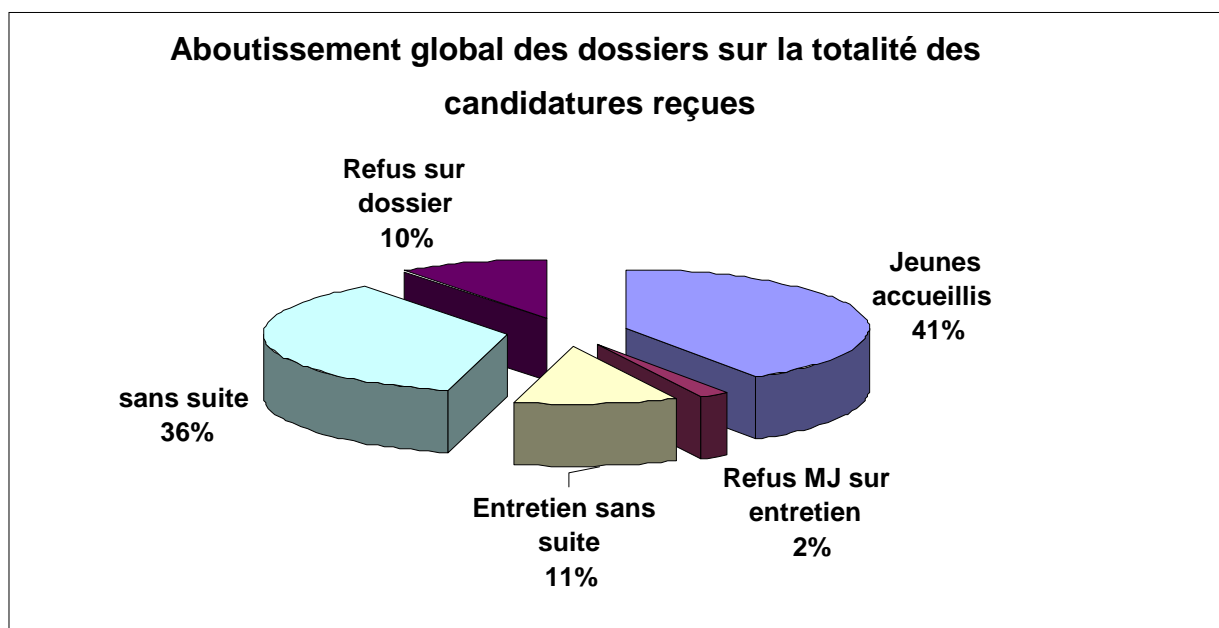
Commentaires

Le nombre de candidatures reçues par mois est relativement constant, avec une nette diminution sur la période d'été et un pic au mois de décembre avec 25 dossiers reçus (la moyenne de dossiers reçus sur l'année étant de 13 dossiers par mois). Cette demande massive du mois de décembre peut s'expliquer par la raison suivante : Décembre correspond à la fin du 1^{er} trimestre scolaire, l'absentéisme massif voire même l'exclusion des établissements scolaires poussent les services éducatifs à rechercher des solutions alternatives pour le début de l'année civile.



Commentaires

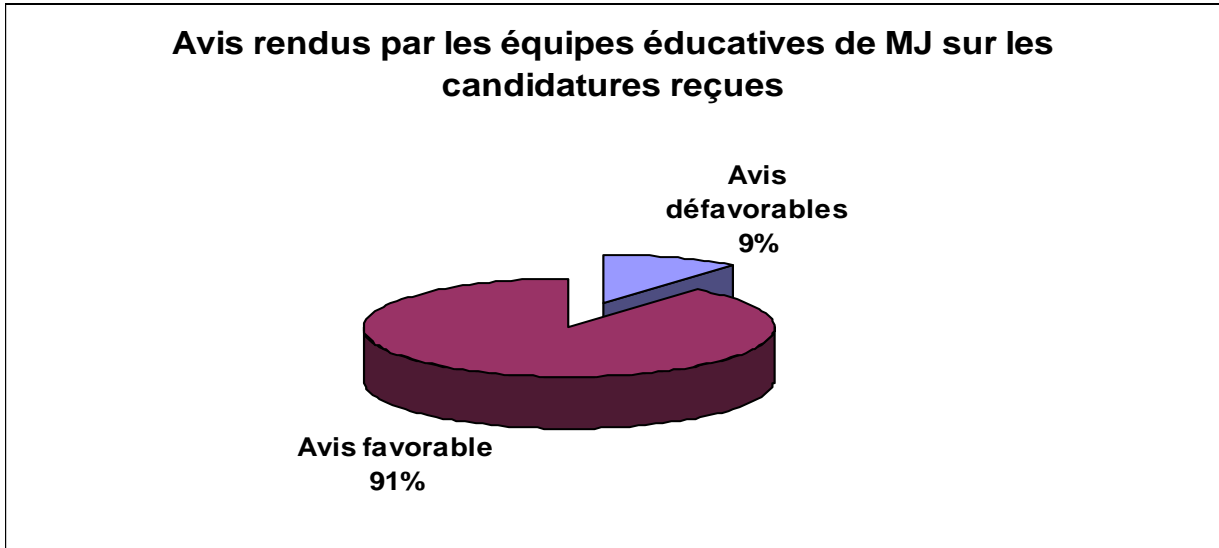
MEDIA JEUNESSE reçoit plus de candidatures pour des garçons que pour des filles. D'autre part, les garçons peuvent être accueillis à la fois dans le cadre pénal et civil alors que les filles sont accueillies uniquement au civil.



Commentaires

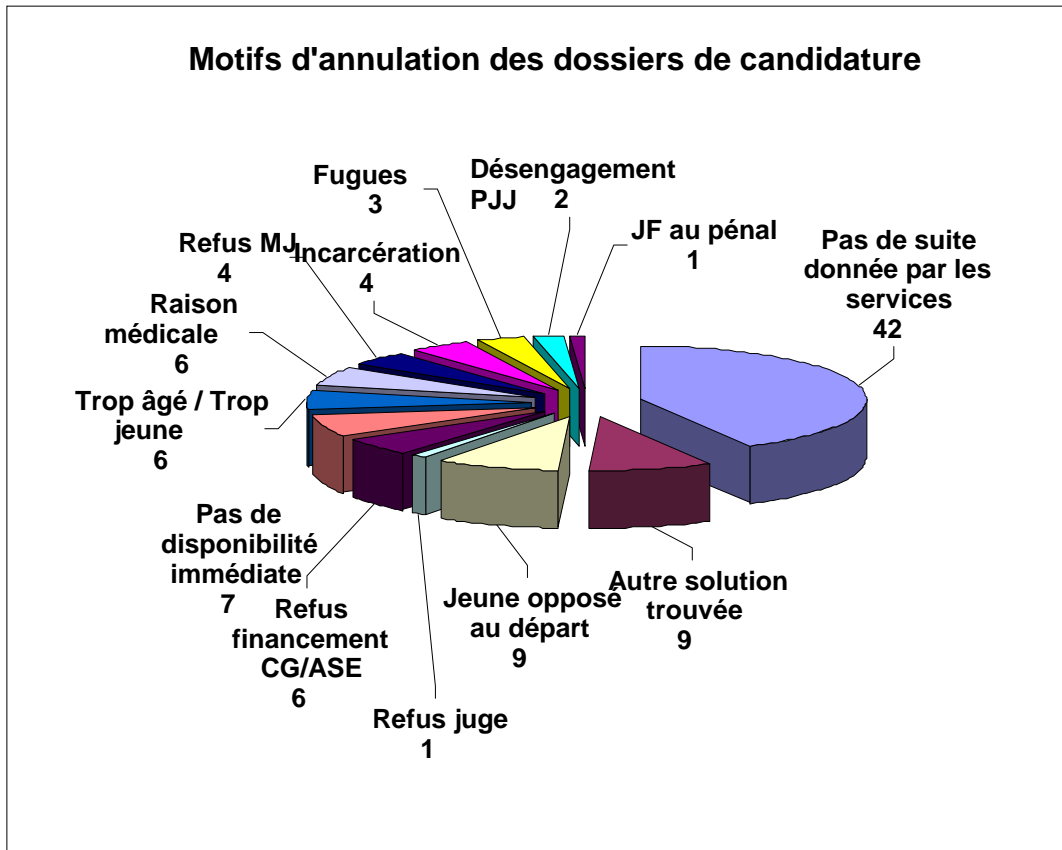
Sur la totalité des dossiers reçus, 36 % sont restés sans suite et 60% ont fait l'objet d'un entretien d'admission. Au sein du service des admissions, un avis d'admissibilité est systématiquement rendu pour chaque dossier reçu, et en cas d'avis favorable, une relance du service prescripteur est faite pour s'assurer que l'orientation est toujours d'actualité. Il faut noter que les services éducatifs adressent la candidature des jeunes à plusieurs structures en même temps. Si une structure offre une disponibilité plus rapidement, elle aura la préférence, or les délais d'attente pour un

départ sont souvent longs chez Media Jeunesse (renouvellement des jeunes sur place, liste d'attente). Pour les entretiens restés sans suite, il s'agit le plus souvent de jeunes complètement opposés au départ car Media Jeunesse fonctionne sur un principe de libre-adhésion du jeune.



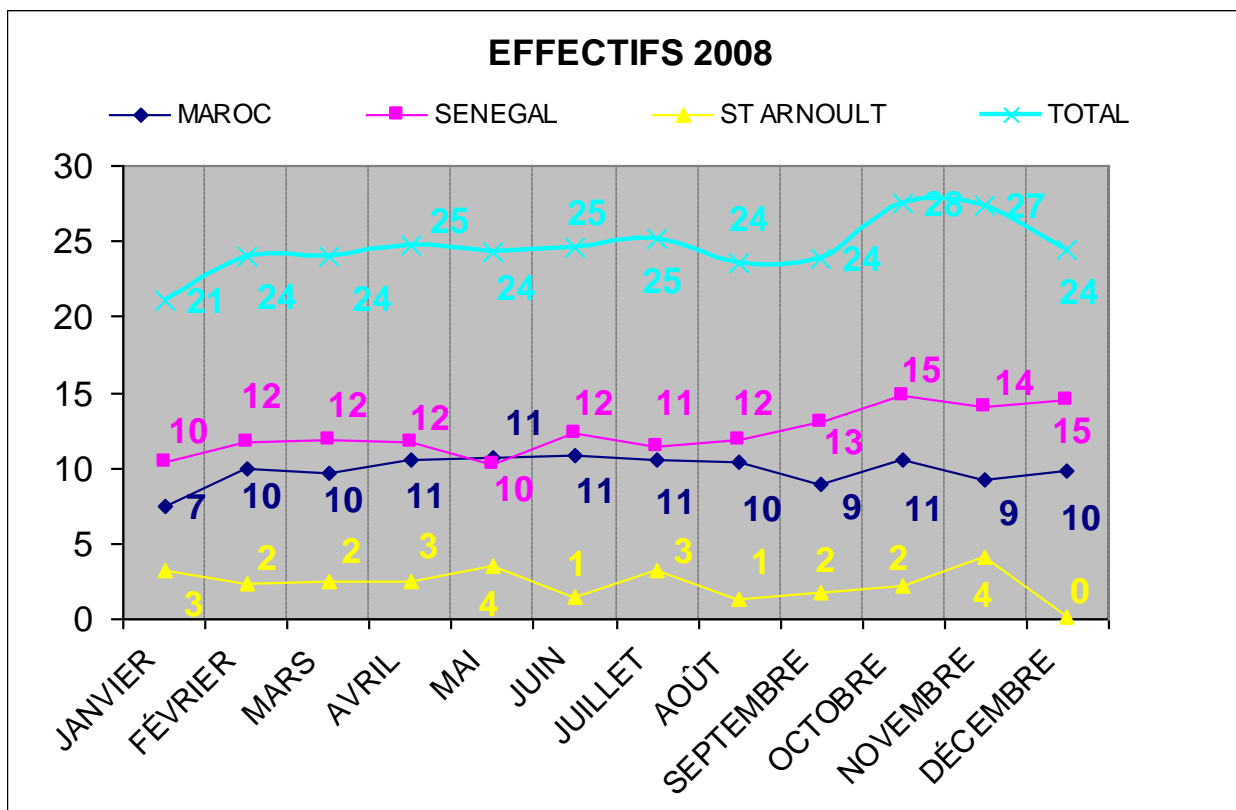
Commentaires

MEDIA JEUNESSE est resté en phase avec sa mission de donner sa chance au plus grand nombre. Les critères d'admission restent les mêmes. Un plus grand nombre de dossiers ont reçu cette année un avis défavorable pour les raisons suivantes : désengagement PJJ, pathologie psychologique avérée du jeune, critère d'âge (trop jeune ou à la veille de sa majorité), incarcération avec demande d'aménagement de peine.



B. Jeunes admis

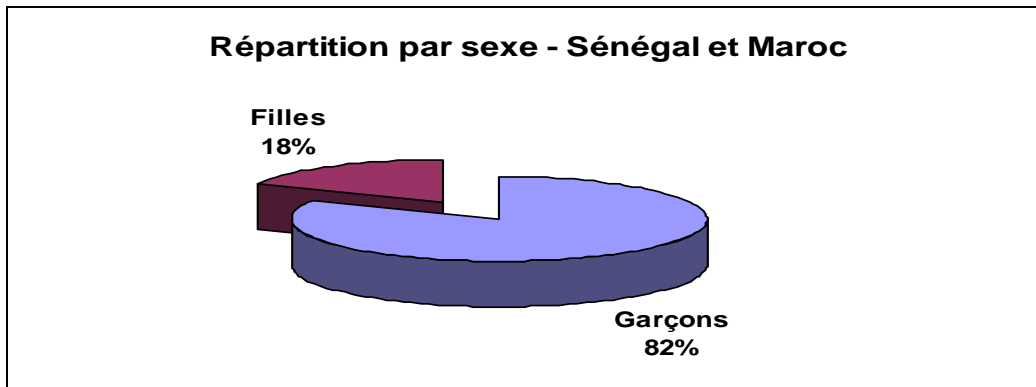
a) Effectifs de jeunes accueillis



Commentaires

Les objectifs de l'année ont été atteints avec un taux de remplissage moyen de 96%, même après l'augmentation des places habilitées à 29 à compter du 18 juin. Cette réactivité du service des admissions a été un bon test car cette extension de places n'avait pas été anticipée. D'une façon générale, l'habilitation a créé non pas une forte augmentation de la demande mais un taux d'aboutissement des dossiers bien supérieur à l'année dernière.

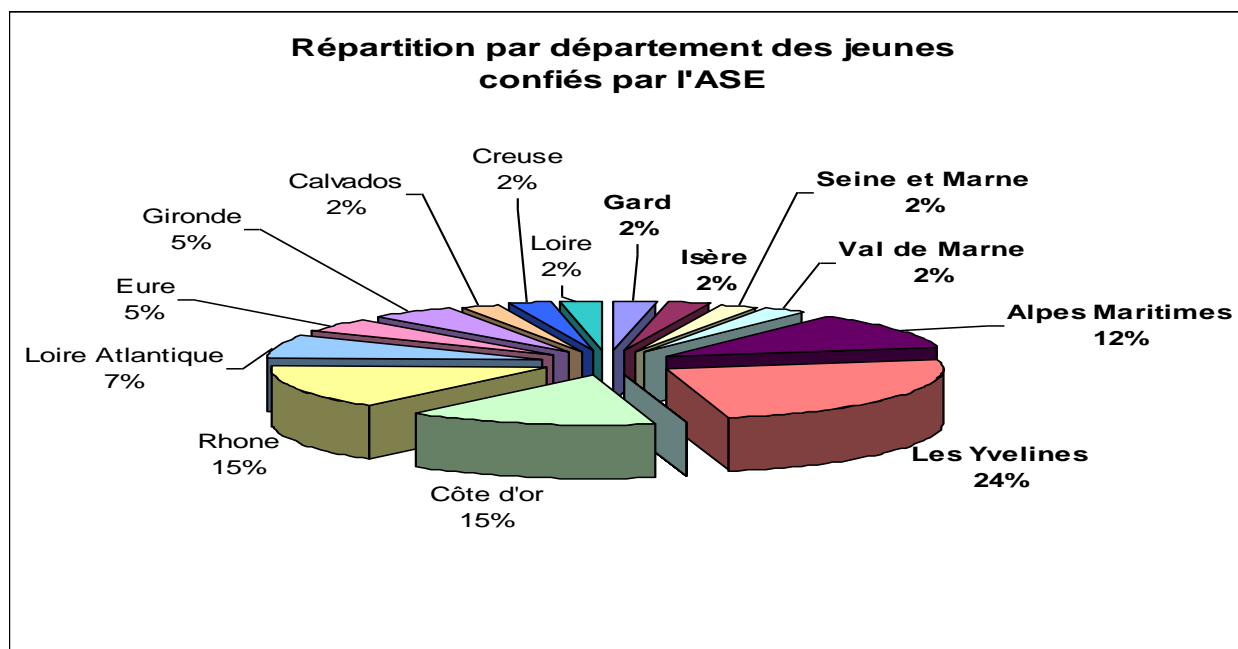
b) Répartition par sexe



Commentaires

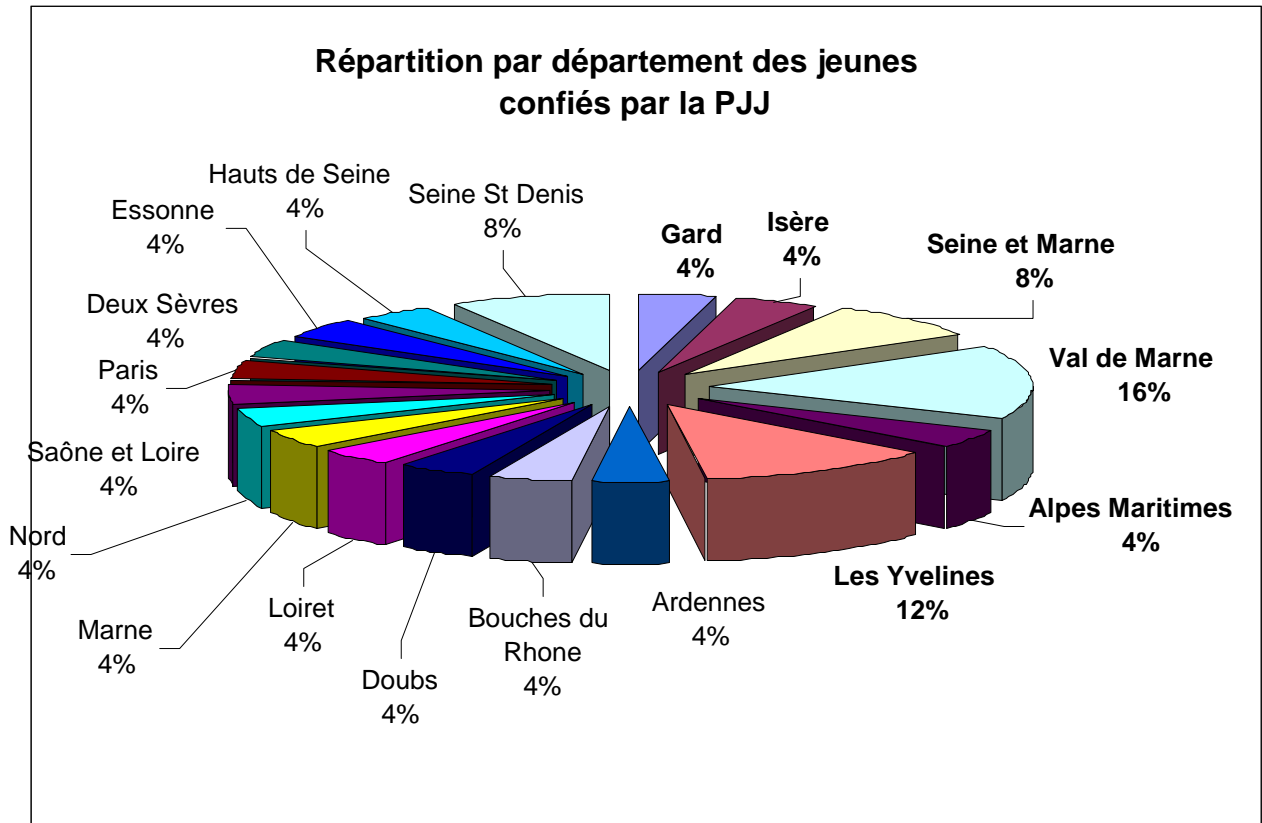
Le nombre de places pour les filles et les garçons n'est pas équilibré (6 places pour les filles et 23 pour les garçons). De plus, cette année, beaucoup de filles accueillies ont choisi de renouveler leur séjour.

c) Répartition par département



Commentaires

Le département des Yvelines étant notre département de contrôle et de tarification, nous priorisons les demandes de ce département, et par extension celles de la Région Ile de France. Le département de la Côte d'Or travaille avec nous depuis plusieurs années. Nous étions jusqu'à présent en contact avec le Rhône mais nous n'avions jamais collaboré avec les services du département, pour défaut d'habilitation. Depuis l'habilitation de MEDIA JEUNESSE, en juin 2008, nous collaborons de plus en plus avec ce département.



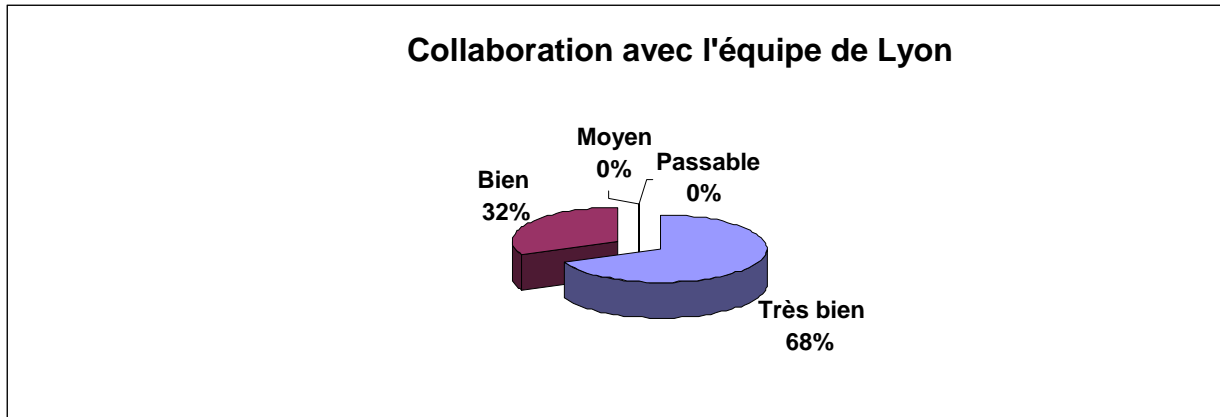
C. Evolution de l'équipe

Suite à l'habilitation conjointe de MEDIA JEUNESSE par l'Aide Sociale à l'Enfance et la DDPJJ des Yvelines et l'extension de la capacité d'accueil passant de 22 à 29 jeunes, le service des admissions a pu recruter une assistante de Direction en septembre. La responsable des admissions s'est vue ainsi soulagée d'une partie de l'administratif pour mieux se consacrer à l'éducatif et à l'organisation des entretiens d'admission. Elle a pu également développer une meilleure collaboration et mettre en place un partenariat avec les services prescripteurs.

Le service des admissions permet une meilleure articulation entre les services éducatifs qui nous confient les jeunes et les équipes MEDIA JEUNESSE sur site et ce en amont et en aval du séjour. Pour garantir un accueil adapté du jeune confié, MEDIA JEUNESSE via le service des admissions a mis en place une fiche de suivi qui sera remplie et validée à chaque étape du séjour du jeune (En Afrique et à Saint

Arnoult en Yvelines) en commençant par un compte-rendu détaillé de l'entretien d'admission. Cet outil permet à tous les intervenants de connaître en temps réel l'évolution du jeune.

D. Evaluation par les services prescripteurs de l'action menée

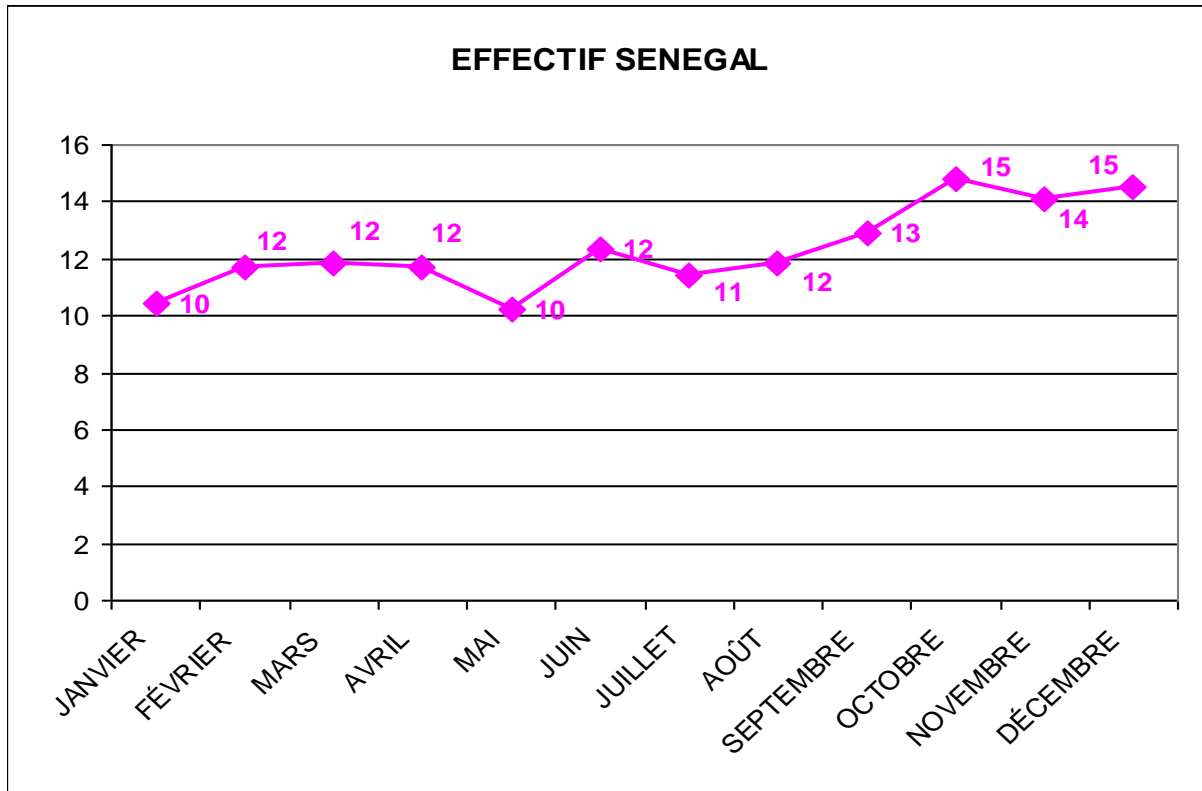


Commentaires

Le service des admissions a pour objet la mise en place et la préparation du séjour de rupture. Ce service intervient au niveau administratif et financier et aucunement au niveau éducatif qui est dévolu aux sites africains et à Saint Arnoult en Yvelines.

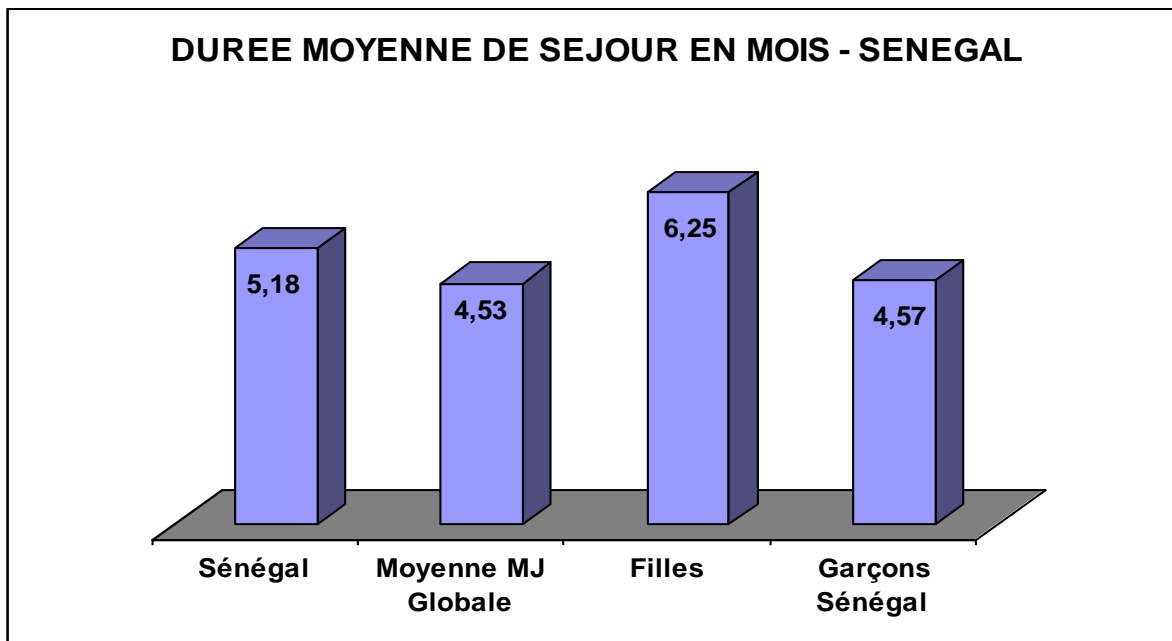
MEDIA JEUNESSE RUPTURE SENEGAL

I. Évolution des effectifs de jeunes



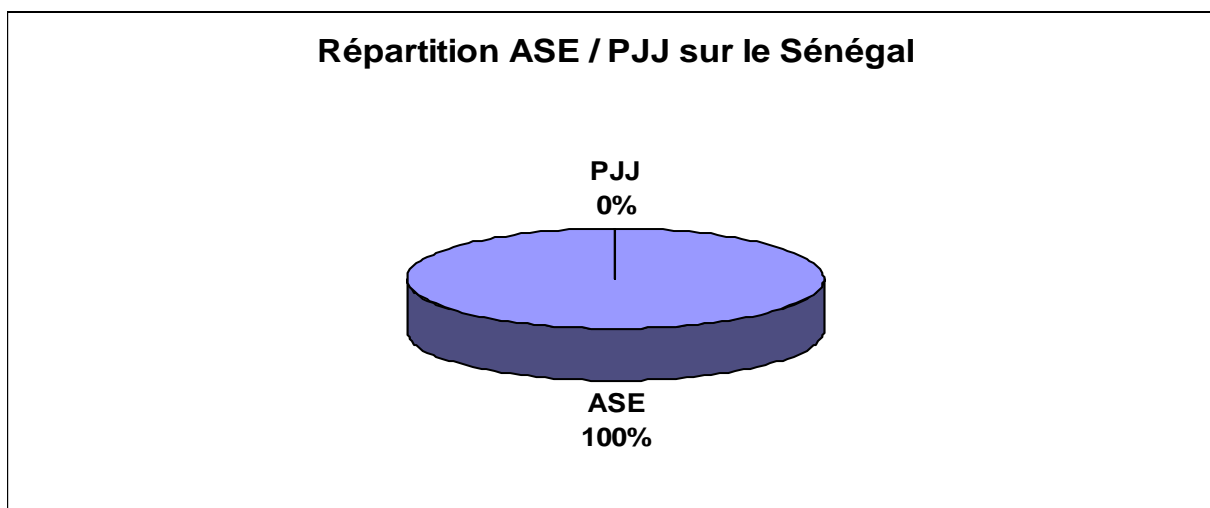
Commentaires

Jusqu'en mars 2007, le dispositif sénégalais accueillait 15 jeunes PJJ ou ASE. Suite à la décision de la PJJ de ne plus autoriser les séjours de rupture dans les pays de niveaux 3 en matière de chloroquinorésistance (paludisme), ce chiffre avait du être revu à la baisse (11 jeunes) afin d'augmenter les effectifs de jeunes du Maroc, pays où le paludisme est quasi inexistant. L'habilitation ASE obtenue en juin 2008 dans le département des Yvelines a permis un retour progressif au chiffre de 15, via l'ouverture de deux petites unités de vie supplémentaires (appartements éducatifs pouvant accueillir 2 jeunes chacun) permettant la diversification des accueils proposés.



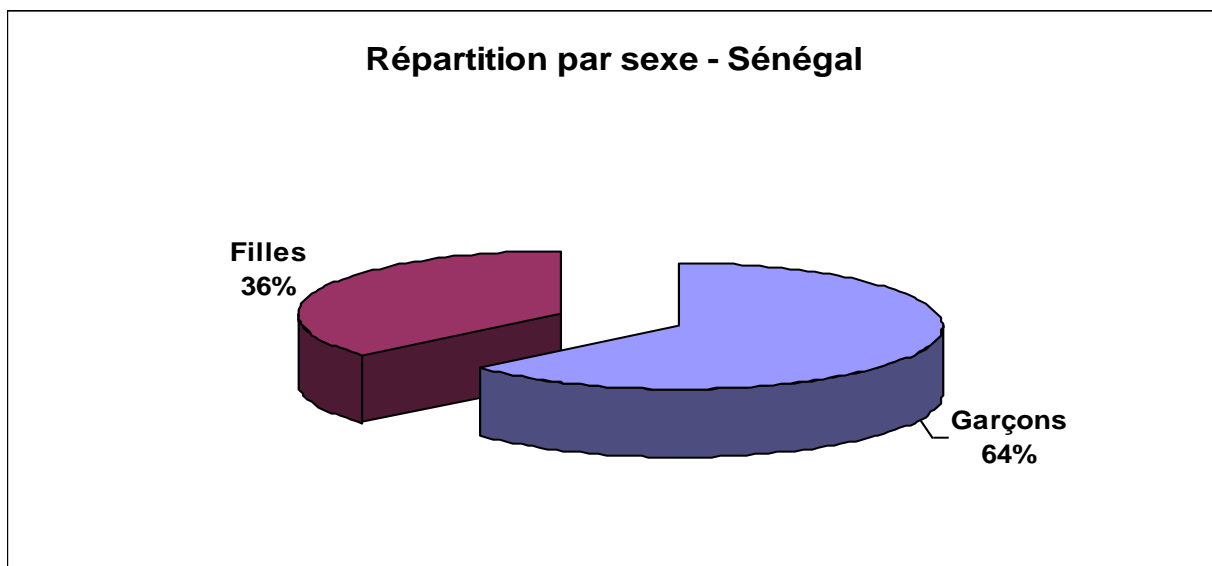
Commentaires

Phénomène bien implanté, les temps de prise en charge sont bien plus longs pour les jeunes filles accueillies que pour les garçons. Les raisons en sont complexes, il s'agit ici davantage d'hypothèses : l'éloignement, la sécurité liée à l'omniprésence des adultes, le cadre fort, la grande proximité avec les adultes, le besoin de prises en charge plus longues pour arriver aux objectifs fixés, le manque cruel de places dans les institutions spécialisées pour jeunes filles, sont autant de paramètres qui expliquent selon nous cet état de fait. Il faut ici noter que toutes les jeunes filles qui prolongent le font volontairement.



Commentaires

La PJJ n'est pas revenue sur sa décision de ne plus envoyer de jeunes en séjours de rupture dans les pays de niveau 3 en matière de chloroquinorésistance.



Commentaires : Cette statistique concerne la répartition des admissions en fonction du sexe. Deux facteurs sont ici à noter :

Le nombre de places dévolu aux garçons est légèrement plus élevé.

Les temps de prise en charge étant beaucoup plus longs chez les filles, la rotation est parallèlement moindre.

II. Évolution de l'équipe éducative

L'ouverture des deux nouveaux sites a eu des répercussions majeures en matière de ressources humaines :

- Le retour de certains éducateurs sénégalais partis travailler au Maroc suite à la baisse d'activité de mars 2007
- La « réembauche » de dames de services qui avaient du être licenciées pour les mêmes raisons
- L'embauche de nouveaux personnels éducatifs au regard des nouveaux modes de prise en charge

En Octobre 2008, un nouveau poste de salarié expatrié a été créé, celui de Responsable pédagogique, chargé de reprendre une partie des fonctions du chef de service éducatif dont la charge de travail, dans une configuration à 15 jeunes, était devenue trop lourde.

III. Évolution du dispositif

Le dernier trimestre a permis de mettre en œuvre le projet d'ouverture de deux appartements, correspondant à un diagnostic ancien en lien avec les problématiques des jeunes accueillis : la nécessité d'un travail d'individuation préalable à des projets de semi autonomie, hébergement souvent privilégié à la sortie de Média Jeunesse pour les adolescents approchant de la majorité. Cette mise en œuvre a nécessité

une réflexion en vue de la rédaction de projets de service spécifiques au fonctionnement de ces deux petites unités de vie, adaptant le projet pédagogique de Média Jeunesse au projet lié à l'individuation et à la semi autonomie. Les premières prises en charge ont été satisfaisantes et encourageantes pour une continuité du travail à entreprendre.

IV. Evolution du travail éducatif

Cette année a été une année de transition, avec la consolidation du travail amorcé autour d'axes éducatifs précis, en phase avec les objectifs de séjour :

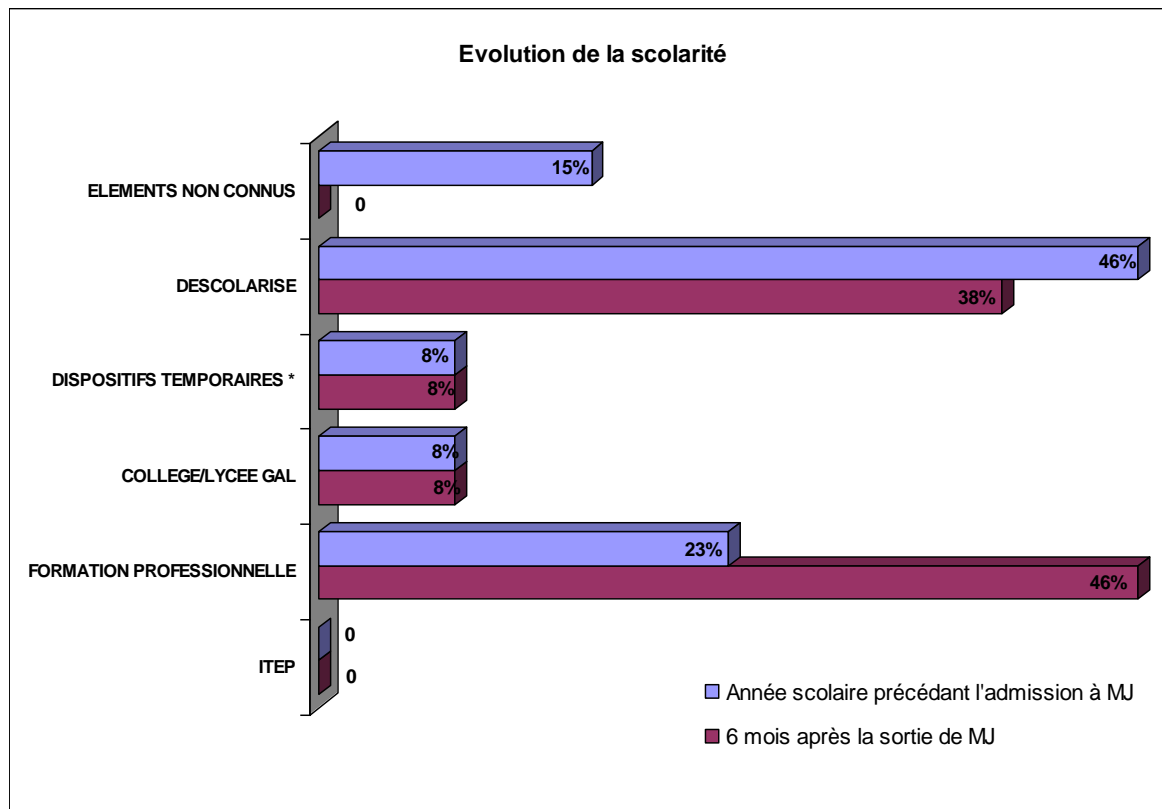
- Mise en œuvre du travail éducatif partant des objectifs de séjours élaborés en France (service des admissions).
- Maintien de ces objectifs en ligne de mire sur la durée de la prise en charge.
- Travail accentué sur les projets de retour.

Sur ce point, il est à noter que malgré le travail entrepris par l'équipe éducative au Sénégal, le projet de retour est l'une des étapes de la prise en charge éducative qui souffre de « résultats ». Nous devons accentuer nos efforts sur ce travail avec la collaboration nécessaire des services prescripteurs.

- Un travail a été réalisé sur la qualité des écrits professionnels.
- Un travail a été amorcé sur la mise en place du conseil de vie sociale loi du 2 janvier 2002.
- Un travail a été amorcé sur le renouvellement des lieux de stage et de formation.

V. Evaluation de l'action menée

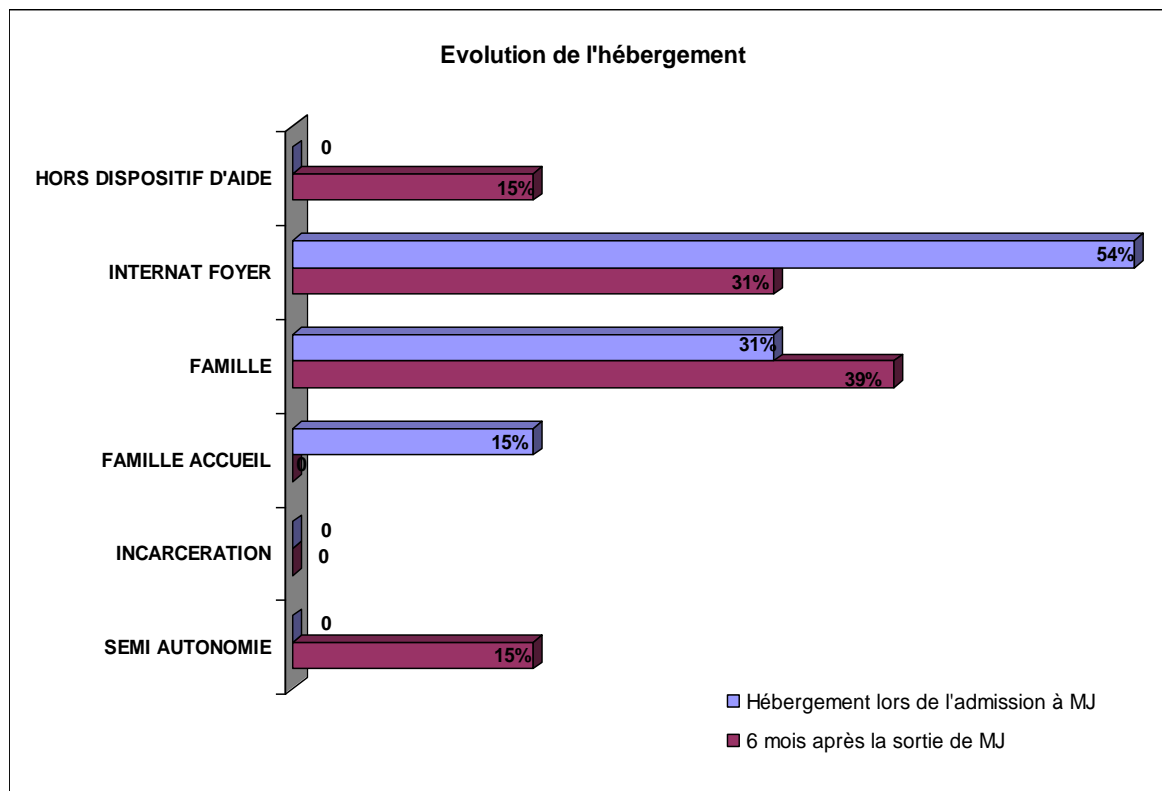
A. Comparatif scolarité avant et après passage par MJRS



Commentaires

Ces chiffres sont parlants : Média Jeunesse met l'accent sur l'insertion professionnelle et les résultats sont encourageants, voire même bons ! La formation professionnelle permet notamment à certains jeunes exclus du circuit scolaire classique de rebondir après leur séjour de rupture. Toutefois, un trop grand pourcentage de jeunes se retrouvent encore sans aucune scolarité 6 mois après la sortie de MJ : c'est beaucoup trop et cela demande une réflexion en interne. Mais les dispositifs scolaires adaptés aux problématiques de nos jeunes manquent cruellement, comme les classes relais, encore trop peu nombreuses.

B. Comparatif hébergement avant et après passage par MJRS

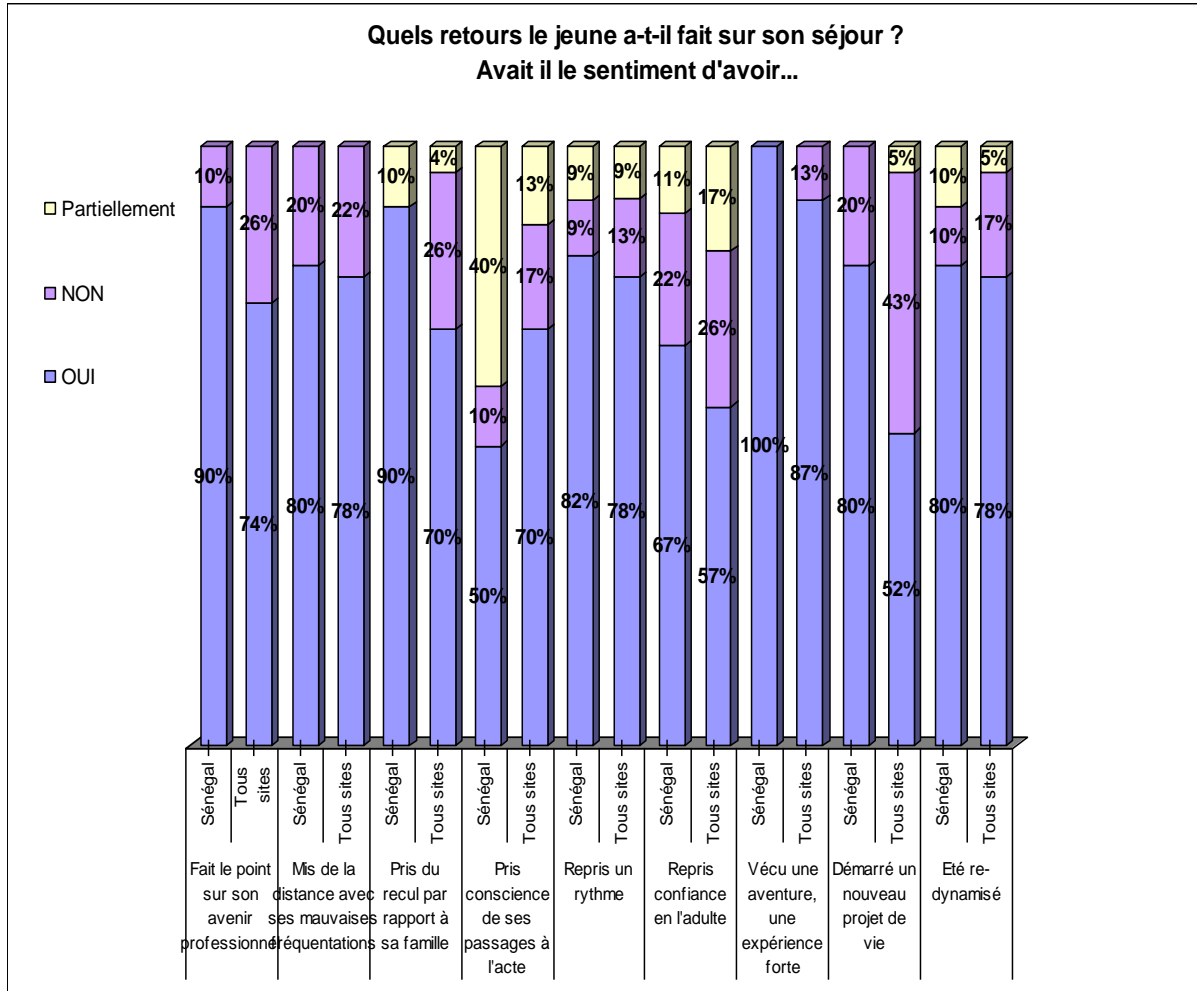


Commentaires

Il est intéressant de noter une certaine continuité dans le type d'hébergement avant et après le séjour au Sénégal, ce qui tendrait à dire que la phase de rupture, dans son effet redynamisant, permet aux jeunes de se réappropriier des dispositifs qu'ils avaient par le passé rejeté.

Nous avons pu ainsi accueillir certains jeunes dont le projet de retour en matière d'hébergement était déjà ficelé puisque le service à l'origine du placement (foyer) s'était engagé à le reprendre à son retour. Ce cas de figure, malheureusement trop rare pour différentes raisons (renvoi du foyer, saturation de l'équipe du foyer, impossibilité sur le plan financier de garder la place du jeune), est toutefois vraiment très efficient sur le plan éducatif et apparaît presque comme un « must » en matière de collaboration avec le service référent. A noter que les orientations en semi autonomie restent importantes en raison, selon nous, de leur caractère « innovant » pour un public saturé des prises en charge traditionnelles.

C. Evaluation par les jeunes passés par MJRS de l'action menée



Commentaires :

En majorité, le séjour a permis aux jeunes accueillis de faire un « break », une pause, sur leurs modes de vie et de fonctionnement, une rupture donc, afin d'amorcer une mise en mots de leurs difficultés. Aussi la distance avec la famille et les fréquentations a réellement été opérée de fait, mais à priori également sur un plan « psychique ».

Sur l'indicateur de la prise de conscience, elle n'a pu réellement avoir lieu pour la moitié des jeunes accueillis. La prise de conscience peut s'opérer bien plus tard lors du retour en France. Elle est toujours selon nous difficile à évaluer. Dans tous les cas, cette statistique devra être reprise en équipe car elle interroge.

La reprise de confiance en « l'Adulte » est aussi un indicateur difficile à évaluer, les jeunes évoluant au Sénégal dans un contexte différent, au contact d'adultes essentiellement issus du pays d'accueil, selon un mode de prise en charge familial et de grande proximité.

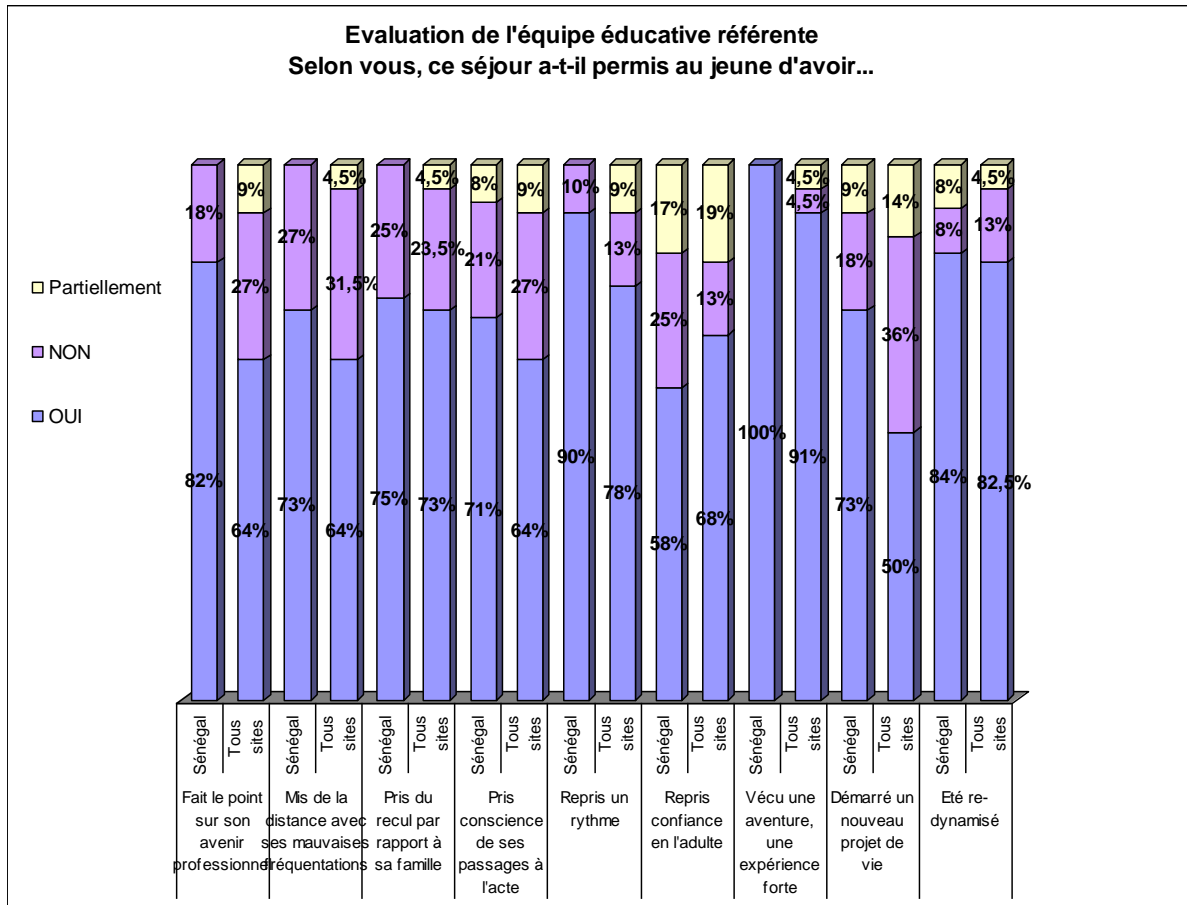
Il n'est donc pas évident d'amener les jeunes à généraliser à l'ensemble des adultes la bonne relation qu'ils tissent avec les adultes lors des séjours. En effet, malgré l'attention des équipes, les jeunes verbalisent souvent que les travailleurs sociaux de Média Jeunesse au Sénégal sont bien différents de ceux les accompagnant en France : « Les éducateurs en France, ils s'en foutent de nous » est un discours malheureusement fréquent. Il s'agit donc pour les équipes d'amener les jeunes à relativiser ce discours, afin de le remettre en perspective avec la réalité du retour en France et de l'accompagnement inhérent à ce retour.

Sur la reprise de rythme, la plupart des jeunes ressentent d'abord une difficulté, ensuite un « bien être » concernant le rythme. Ils reconnaissent avoir besoin de ce rythme, même si la répétition peut certaines fois devenir difficile à vivre pour eux, sur le long terme.

Le panel pédagogique, le dispositif au Sénégal, le grand décalage environnemental avec la France, la perte de repères, la découverte de lieux naturels sauvages, la participation à des activités à sensation forte offrent quasi systématiquement les conditions inhérentes au **vécu « d'une aventure forte »** et inédite pour ces jeunes.

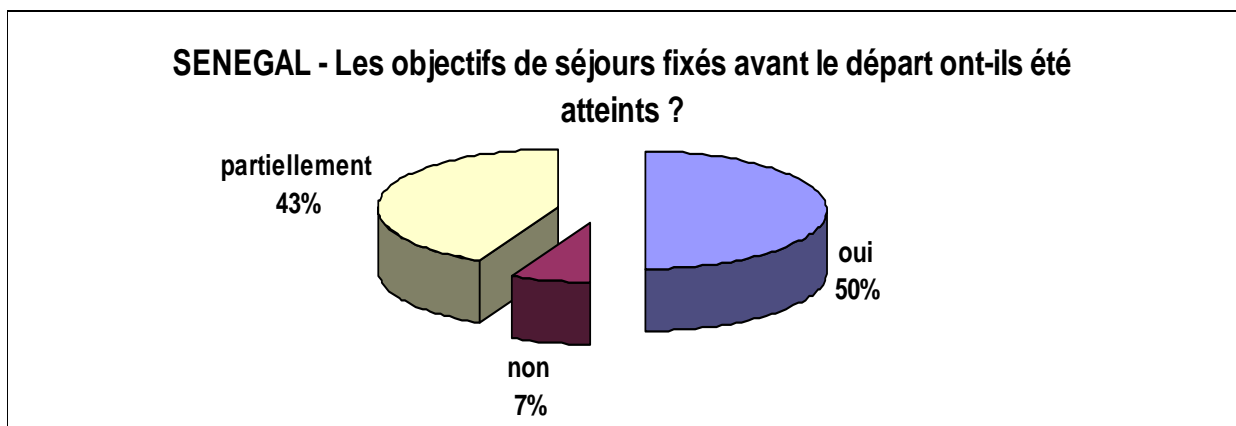
Pour le projet de vie : le dispositif Sénégalais, vécu comme une sorte de passage initiatique, dans la découverte de l'autre, d'un autre continent, d'un autre monde, permet réellement d'offrir la possibilité d'ouvrir vers de nouveaux projets de vie. Il ouvre le champ des possibles et décroïsonne des mécanismes intellectuels parfois sclérosés par les échecs à répétition.

D. Evaluation de l'action menée par les services référents après passage par MJRS



Commentaires

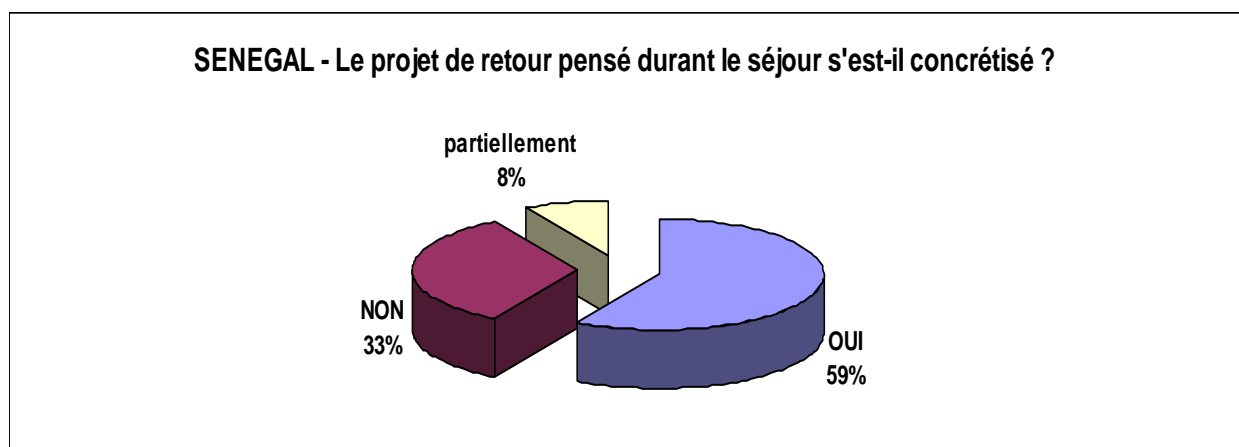
Dans l'ensemble, ces statistiques ne diffèrent pas de l'évaluation des jeunes. Dans ce sens, la visibilité et l'évaluation de l'action éducative est sensiblement la même pour les jeunes et pour les référents, ce qui est satisfaisant.



Commentaires

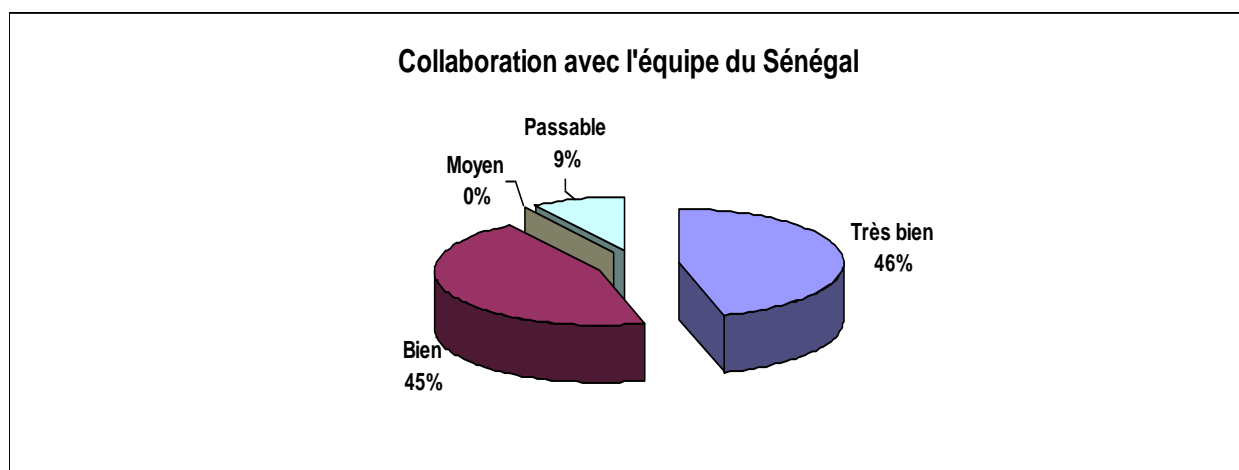
Dans la majorité des cas, les objectifs de séjour sont atteints ou partiellement atteints, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. La réalisation de ces objectifs a été cette année déclinée dans l'accompagnement éducatif en « fil rouge », tout au long de la prise en charge (rappel des objectifs à chaque bilan éducatif par exemple, évaluation constante de ces objectifs) et ce dès l'entretiens d'admission en France, lors de la préparation au départ.

Les équipes éducatives sénégalaises se sont ainsi mieux saisies des objectifs de séjour cette année, notamment via une procédure de suivi éducatif diversifiée (cahiers de vie pour chaque jeune).



Commentaires

Le travail sur le projet de retour a été renforcé durant cette année. C'est pourquoi en globalité les projets de retour ont été réalisés. Toutefois, le taux important de non réalisation nécessite encore un travail de fond en amont et en aval de la prise en charge. Ce sera un axe de travail pour l'année prochaine. Nous devons de fait impliquer plus massivement les services prescripteurs dans cette prise en charge et réfléchir aux moyens techniques pour y arriver.

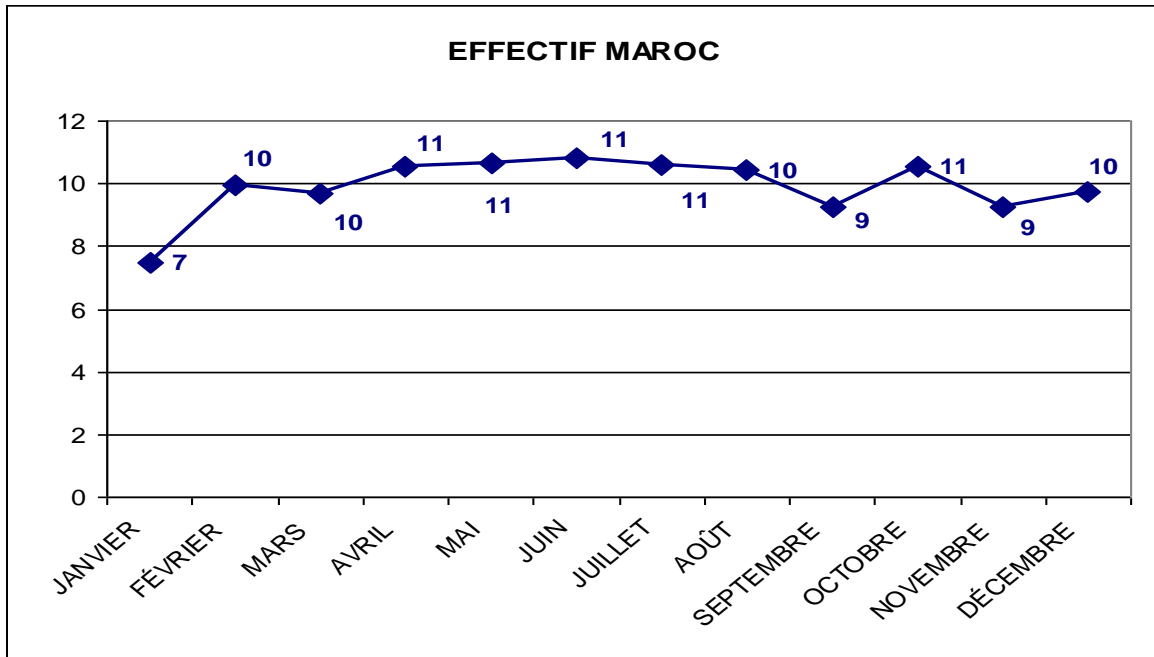


Commentaires

Les retours des services sur la qualité de la collaboration sont élogieux et nous en sommes ravis. Toutefois, si sur la forme tout se déroule effectivement très bien, il apparaît que, sur le fond, le taux de réalisation des projets de retours des jeunes n'illustre pas vraiment la qualité de cette collaboration.

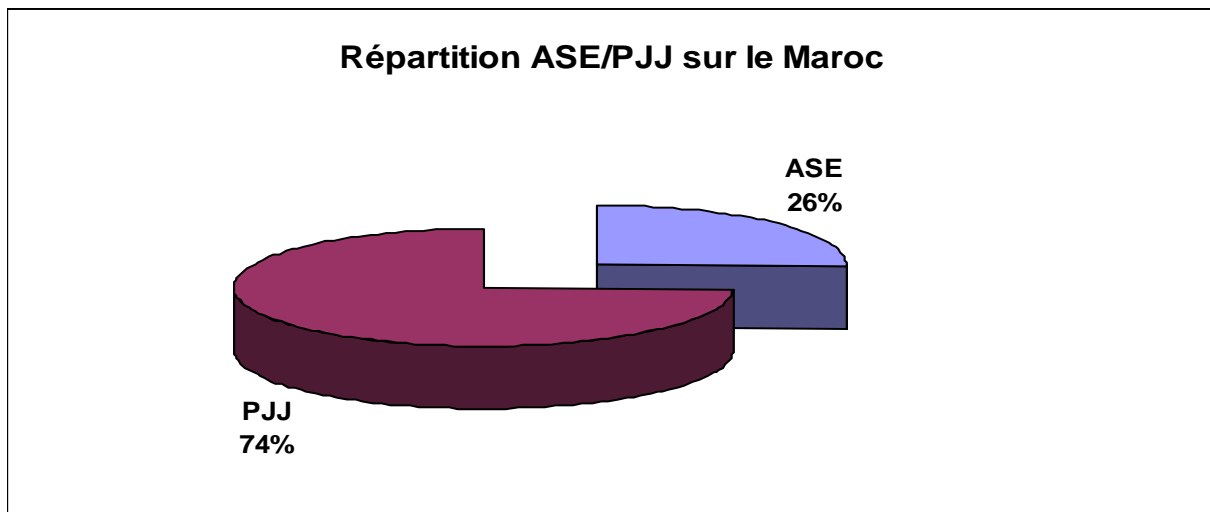
MEDIA JEUNESSE RUPTURE MAROC

I. Évolution des effectifs de jeunes



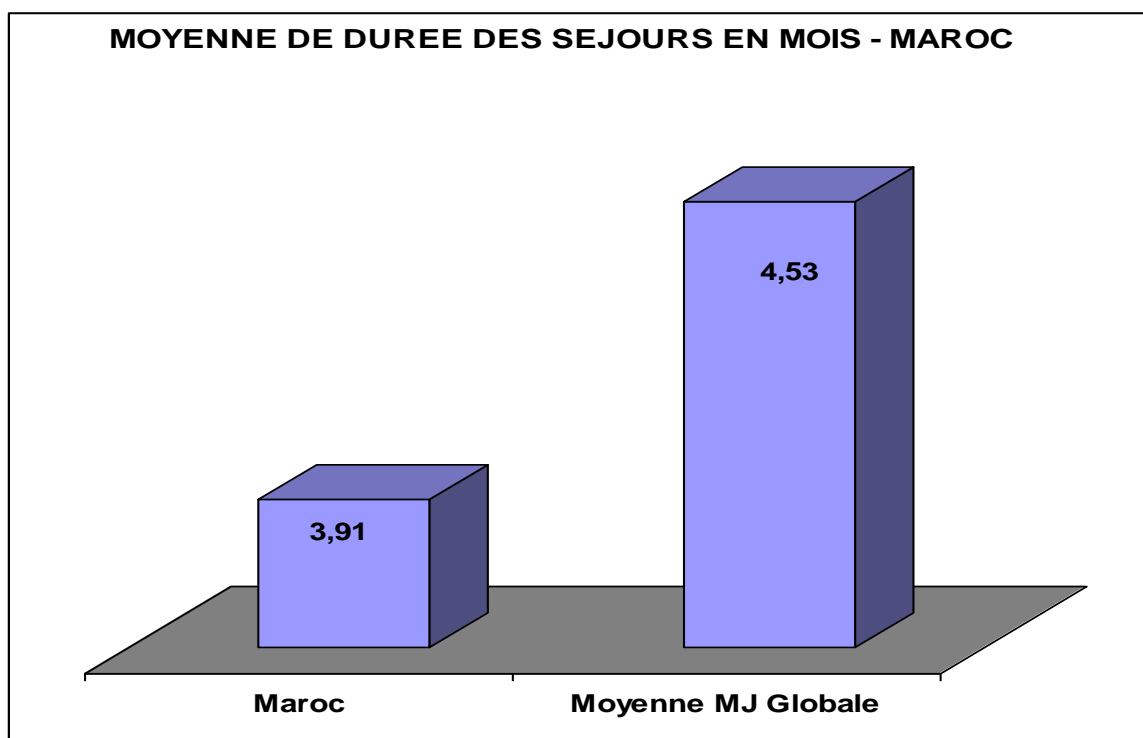
Commentaires

La moyenne a été cette année de 10 jeunes accueillis par mois au Maroc. Pour rappel, la réorganisation opérée en mars 2007 (décision de la PJJ de ne plus envoyer de jeunes au Sénégal) a porté progressivement le nombre de places à 11. Le taux d'occupation a donc été très satisfaisant au regard de la soudaineté avec laquelle le dispositif a dû se redéployer (cf. RA 2007). De plus, comme envisagé fin 2007, l'ensemble du dispositif s'est réorganisé autour de la ville de Rabat, entraînant une légère baisse des admissions sur cette période.



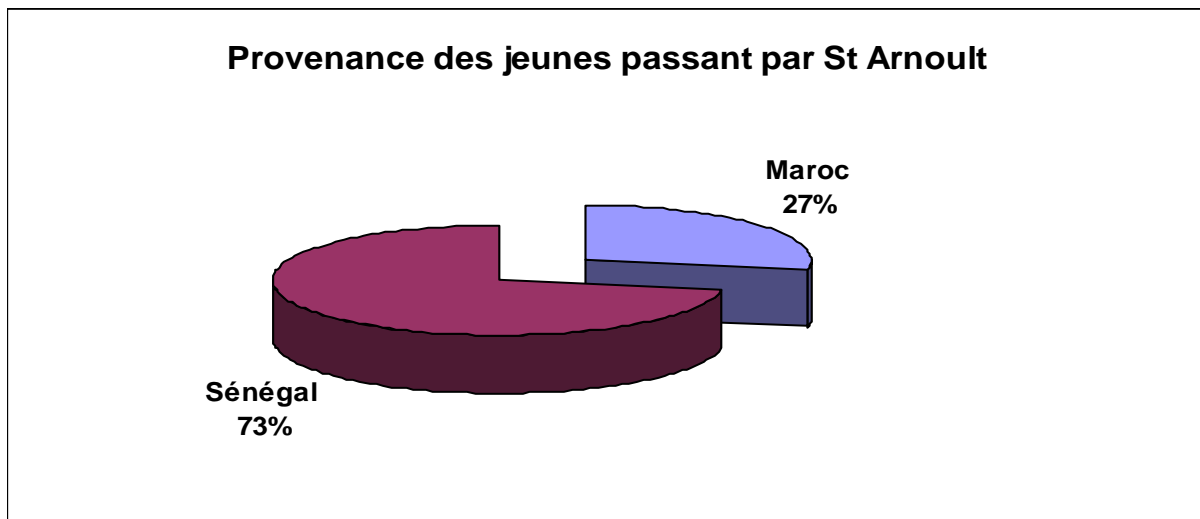
Commentaires

Les jeunes sous ordonnance de 45 ont constitué une part très importante des effectifs de jeunes accueillis dans la mesure où le Sénégal n'est plus autorisé à les recevoir. La mixité ASE /PJJ a quand même pu perdurer, mais de façon très inégale. Toutefois, le Maroc a historiquement toujours accueilli davantage de jeunes au pénal dans la mesure où le projet initial de 2003 prévoyait la création d'un CER.



Commentaires

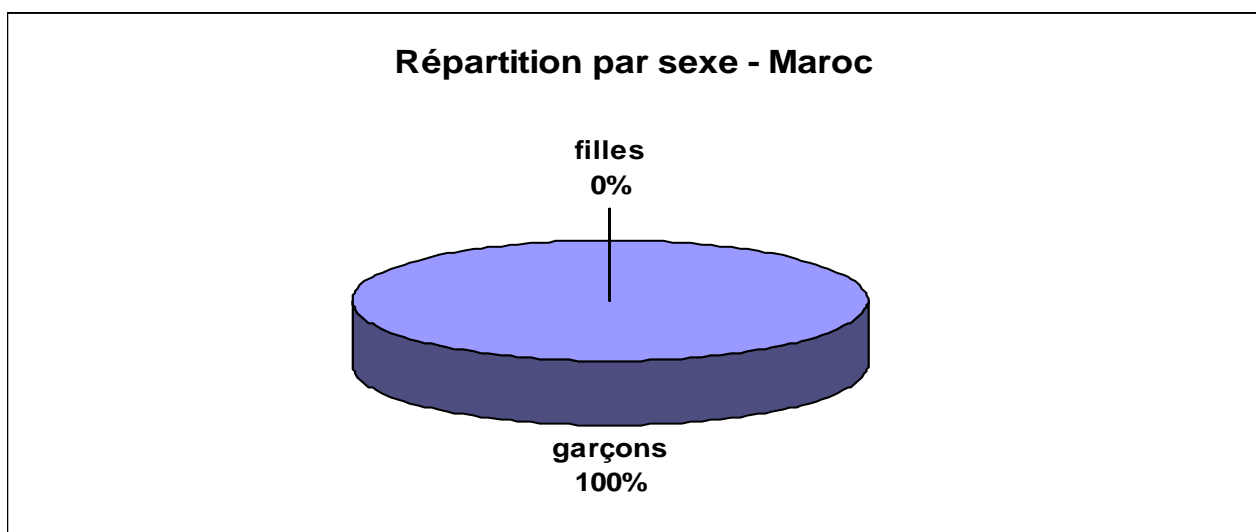
La durée moyenne est restée très proche des 4 mois initiaux de séjour, dans la mesure où les jeunes confiés en ordonnance de 45 ont constitué la plupart des effectifs accueillis au Maroc et que la PJJ est peu favorable aux renouvellements de séjour. De plus, l'orientation vers notre dispositif de St Arnoult en Yvelines a peu été privilégiée par les équipes (cf. commentaire suivant).



Commentaires

L'orientation vers St Arnoult s'est moins opérée depuis le Maroc que depuis le Sénégal pour les raisons suivantes :

- Les équipes éducatives du Maroc ont eu du mal à s'accaparer l'outil, préférant bien souvent accompagner le jeune jusqu'à la fin de sa prise en charge et ne pas reproduire ce qu'ils ont assimilé à une nouvelle rupture.
- Le dispositif de St Arnoult, dans sa configuration actuelle, est plus à même de travailler sur l'autonomisation et la préparation à la sortie que sur le rapport au cadre et à la loi. Les équipes du Maroc ont souvent estimé que le travail sur le respect du cadre, naturellement plus important avec les jeunes pris en charge au pénal, était plus facile à mettre en œuvre avec l'éloignement. Les 3 mois de séjour sont souvent apparus trop courts pour orienter les jeunes vers un dispositif moins cadrant.



Commentaires :

Le Maroc n'accueille que des garçons et tend vers une amélioration des prises en charge proposées. Il n'est pas prévu d'ouvrir pour l'instant une unité d'accueil pour des jeunes filles, dans la mesure où l'expérience sénégalaise démontre bien qu'elle nécessite une organisation et des ajustements spécifiques.

II. Évolution du dispositif

Le dispositif marocain a fortement évolué : début janvier, le site d'hébergement de Marrakech a été fermé au profit d'une réorganisation autour de Rabat où était déjà implanté un site composé de 2 appartements éducatifs, afin de tendre vers une mutualisation des moyens et une harmonisation des procédures. Un accueil « éclaté » ayant pour objectif premier de limiter la dynamique des groupes, a été privilégié au travers de 4 appartements éducatifs d'une capacité d'accueil de 2 jeunes chacun, et d'une petite maison en bordure d'Océan d'une capacité d'accueil de 3 jeunes.

L'expérience déjà emmagasinée sur Rabat a permis un redéploiement rapide, aussi bien en matière de ressources humaines que sur un plan logistique, organisationnel et institutionnel. De nouveaux bureaux ont été pris dans le quartier d'Agdal.

Toutefois, la logistique a pu parfois freiner la fluidité des prises en charge : le fonctionnement concomitant de 5 sites a demandé un travail important d'organisation et de synchronisation (plannings, déplacements, véhicules, chauffeurs, alimentation, etc.).

III. Évolution de l'équipe éducative

L'ensemble de l'équipe éducative de Marrakech a choisi d'accompagner l'ouverture du nouveau dispositif de Rabat. Cette continuité éducative a permis de maintenir une certaine qualité de prise en charge dans le lien entre jeunes et encadrants. De nouveaux éducateurs ont été recrutés, afin de maintenir une présence permanente de 2 éducateurs par site, faisant évoluer le dispositif à un taux d'encadrement élevé de 1 jeune pour 1 éducateur en permanence, sans compter le personnel de service. Au total, l'équipe éducative s'est consolidée autour de 14 ETP (dont 3 ETP roulants chargés du remplacement pendant les repos hebdomadaires) pour 11 jeunes.

Une psychologue française a également rejoint le dispositif au début de l'année.

Un nouveau chef de service éducatif français a pris ses fonctions à compter du mois d'août, avec pour objectif d'orchestrer un dispositif prenant de l'ampleur et d'apporter aux équipes, notamment aux nouveaux encadrants, le soutien et la formation nécessaires pour évoluer sereinement et professionnellement. Un rapprochement avec l'école de formation des travailleurs sociaux de Casablanca s'est alors opéré.

IV. Evolution du travail éducatif

La réorganisation autour de Rabat n'a pas trop perturbé le travail éducatif dans la mesure où, comme expliqué précédemment, les personnels éducatifs sont restés les mêmes. Toutefois, concernant les éducateurs provenant de Marrakech, la transition entre une prise en charge basée sur la vie d'un petit groupe d'adolescents (5 jeunes environ pour une équipe de 4 éducateurs) vers celle d'un appartement éducatif (2 jeunes pour 2 éducateurs), a naturellement demandé du temps et de nombreux ajustements, notamment via les réunions d'équipe et les analyses de la pratique orchestrées par la psychologue.

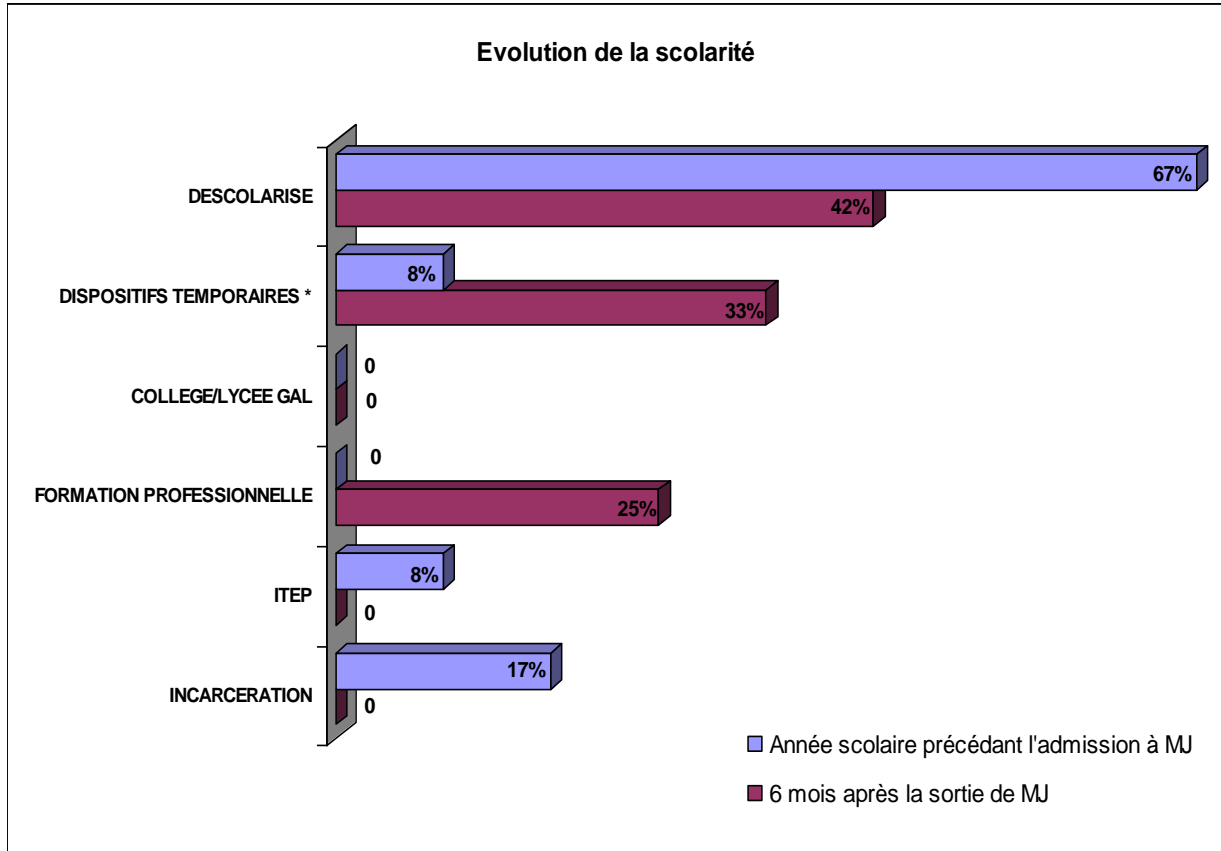
Les prises en charge ont donc de fait évolué vers un projet pédagogique davantage basé sur l'accès à l'autonomie, tout en conservant la grande proximité entre adultes et adolescents chère à Média Jeunesse. L'organisation des emplois du temps des jeunes est restée la même, partagée entre les stages le matin et les activités l'après-midi. Par contre, les temps de soirée ont du être repensés dans la mesure où le fonctionnement en binôme de jeunes ne permettait pas toujours une animation suffisante dans la dynamique de groupe, comme un fonctionnement en petits groupes le crée de façon beaucoup plus naturelle. Ainsi, selon les envies des éducateurs et des jeunes sur site, les soirées ont pu s'organiser dans ou en dehors de l'appartement.

Les jeunes ont été invités dans cette nouvelle prise en charge à davantage s'investir dans les tâches quotidiennes (ménage, cuisine) et dans la vie de la maison. Si ce fonctionnement a très bien cadré avec les jeunes les plus âgés, il a parfois été plus fastidieux avec des jeunes âgés de 14 ou 15 ans.

Le nouveau chef de service a ainsi souhaité, en fin d'année, diversifier davantage les types d'accueil proposés en ouvrant à nouveau un petit collectif (5/6 jeunes), partant également du constat que la prise en charge très individualisée proposée en appartement permettait moins de travailler l'influencabilité des jeunes dans leur rapport au groupe, phénomène très présent chez les jeunes accueillis au pénal.

V. Evaluation externe de l'action menée

A. Comparatif scolarité avant et après passage par MJRM



Commentaires

Scolarité :

Si l'on peut se féliciter de la forte baisse de la déscolarisation des jeunes accueillis entre l'avant et l'après séjour de rupture, soulignant le caractère clairement dynamisant et remobilisant des prises en charge proposées, il n'en demeure pas moins que le taux de déscolarisation 6 mois après le passage par Média Jeunesse reste élevé et préoccupant.

Certains constats peuvent être opérés quant au fonctionnement de la scolarité à MJRM au cours de l'année 2008 : l'atelier scolaire a temporairement fermé en 2008 en raison d'une absence prolongée de l'enseignant. Cette indisponibilité a mis en lumière la difficile transition avec un autre enseignant, la pédagogie pratiquée étant très fortement influencée par la personnalité de l'enseignant. Une réflexion a du être menée pour définir de nouveaux axes de travail dans le cadre de la scolarité dispensée, particulièrement face aux carences grandissantes des jeunes accueillis. La statistique de déscolarisation à la sortie du dispositif marocain s'explique aussi selon nous par le très faible niveau scolaire des jeunes accueillis et la difficulté de les réinscrire dans un cursus classique à leur retour. De plus, le faible taux de passage des jeunes accueillis au Maroc par notre dispositif d'accompagnement au retour de

St Arnoult a également du jouer dans ce trop faible taux de rescolarisation. Il est évident qu'une réflexion devra être menée sur la question scolaire en 2009.

Dispositifs temporaires :

Ils ont permis à un tiers des jeunes accueillis au Maroc de transiter positivement entre le séjour de rupture à Média Jeunesse et, espérons-le, la concrétisation du projet de retour pensé depuis Maroc.

Ce taux élevé inspire 2 remarques :

- Ces dispositifs temporaires ou transitoires sont indispensables en sortie de séjour de rupture : ils permettent d'offrir un espace d'accompagnement souple jusqu'à la mise en œuvre du nouveau projet scolaire/professionnel, quel qu'en soit le temps de mise en œuvre. En effet, les possibilités de scolarisation ou de formation professionnelle sont déjà faibles pour le public que nous accueillons, elles deviennent rarissimes lorsque l'année scolaire est déjà entamée.

St Arnoult devrait ainsi selon nous pouvoir permettre à terme d'accueillir plus longuement les jeunes à la sortie de l'Afrique.

- La PJJ dispose d'un réseau de dispositifs temporaires important, particulièrement des accueils de jour, qui facilite la collaboration avec les services autour de la question du retour

On peut ici espérer que les prises en charge au sein des dispositifs temporaires gardent leur caractère transitoire et ponctuel et ne se transforment pas, faute de solutions adaptées, en prises en charge au long cours.

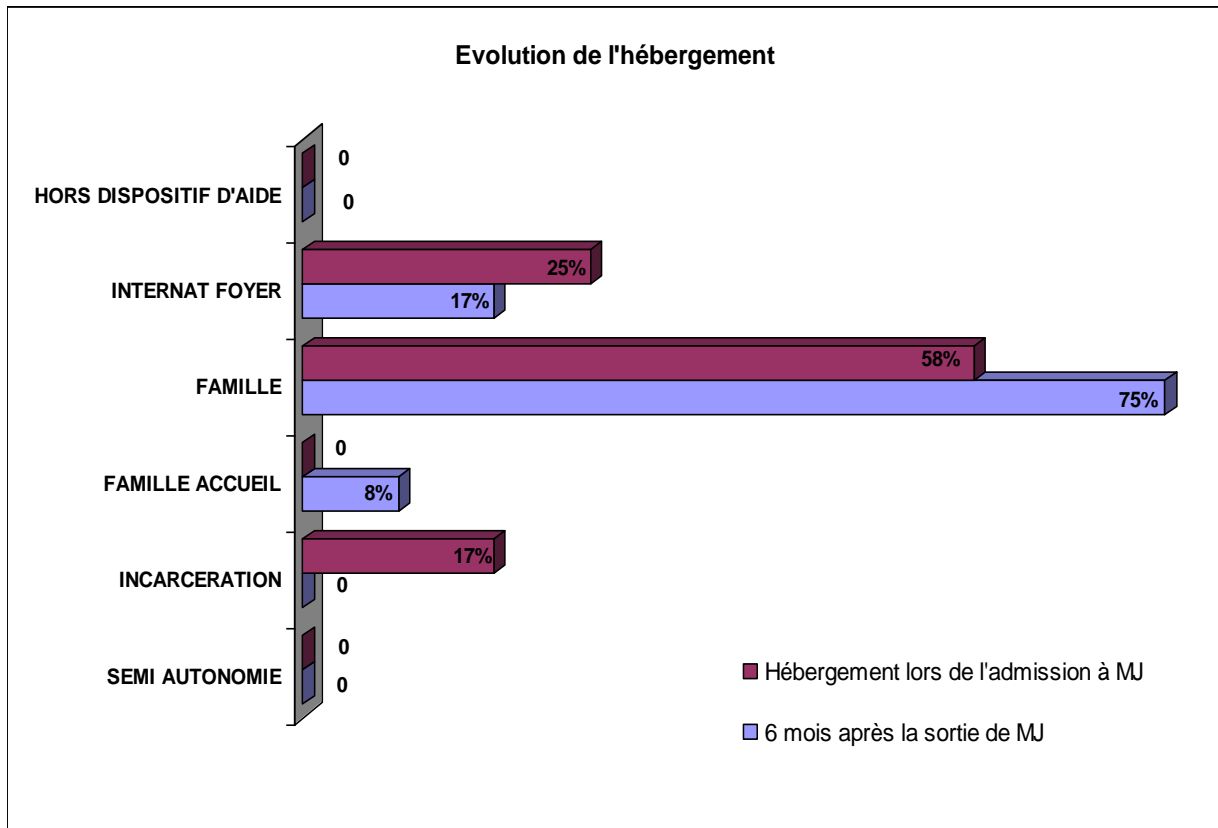
Formation professionnelle :

La réorganisation sur Rabat a rendu la mise en stage encore plus aisée dans la mesure où le tissu économique de la ville est dense et variée, peut-être plus qu'à Marrakech dont l'essentiel de l'activité économique est organisée autour du tourisme. Le projet pédagogique de Média Jeunesse insiste beaucoup sur la dimension professionnelle. Les statistiques démontrent selon nous que cette pédagogie a clairement des effets positifs sur la motivation des jeunes à intégrer le monde du travail.

Incarcération :

Média jeunesse Maroc a souvent accueilli des jeunes dans des situations judiciaires compliquées, en alternative à l'incarcération ou en attente de jugements. Cette statistique a créé au sein des équipes, convaincues des bienfaits des mesures éducatives, un réel sentiment de satisfaction.

B. Comparatif hébergement avant et après passage par MJRM

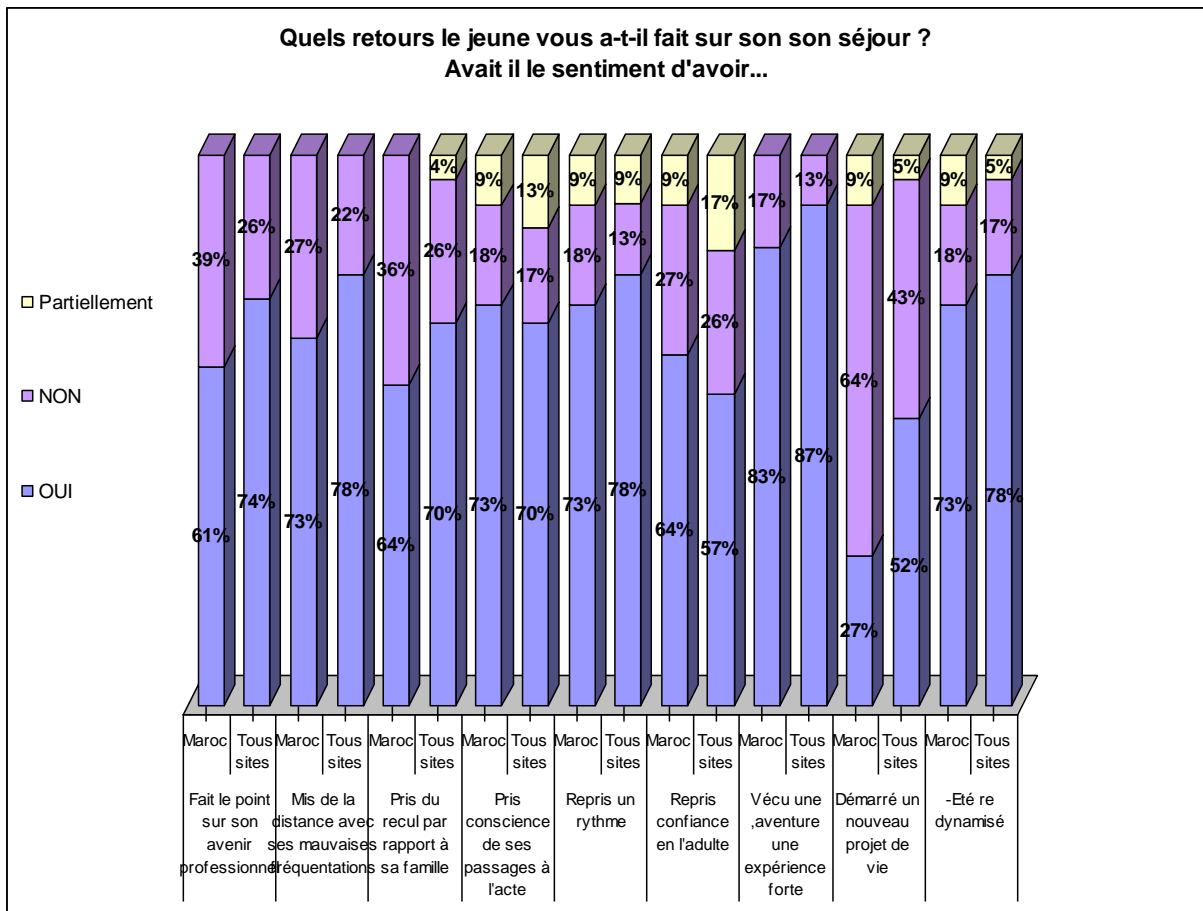


Commentaires

Les retours en famille représentent en très grande majorité la solution d'hébergement privilégiée après les séjours de rupture. Nous ne savons trop comment interpréter ce chiffre : ces retours massifs en famille peuvent être considérés positivement si l'on part du principe qu'ils ont été travaillés et pensés en tant que tel. Malheureusement, l'analyse de l'ensemble des projets de retour pensés pendant l'accueil au Maroc tend à démontrer qu'ils ont davantage été organisés « par défaut », suite à l'impossibilité d'accès à un autre hébergement plus adapté, comme prévu initialement.

On peut ici également noter que les retours en foyers restent importants, ce qui est positif sur un plan de la continuité du travail éducatif. Par contre, en matière de projet, on note qu'il est rarissime qu'un foyer propose une orientation d'un jeune en séjour de rupture avec l'idée de l'accueillir à nouveau à son retour, ce qui nous apparaîtrait comme un cas de figure très intéressant.

C. Evaluation par les jeunes passés par MJRM de l'action menée



Commentaires

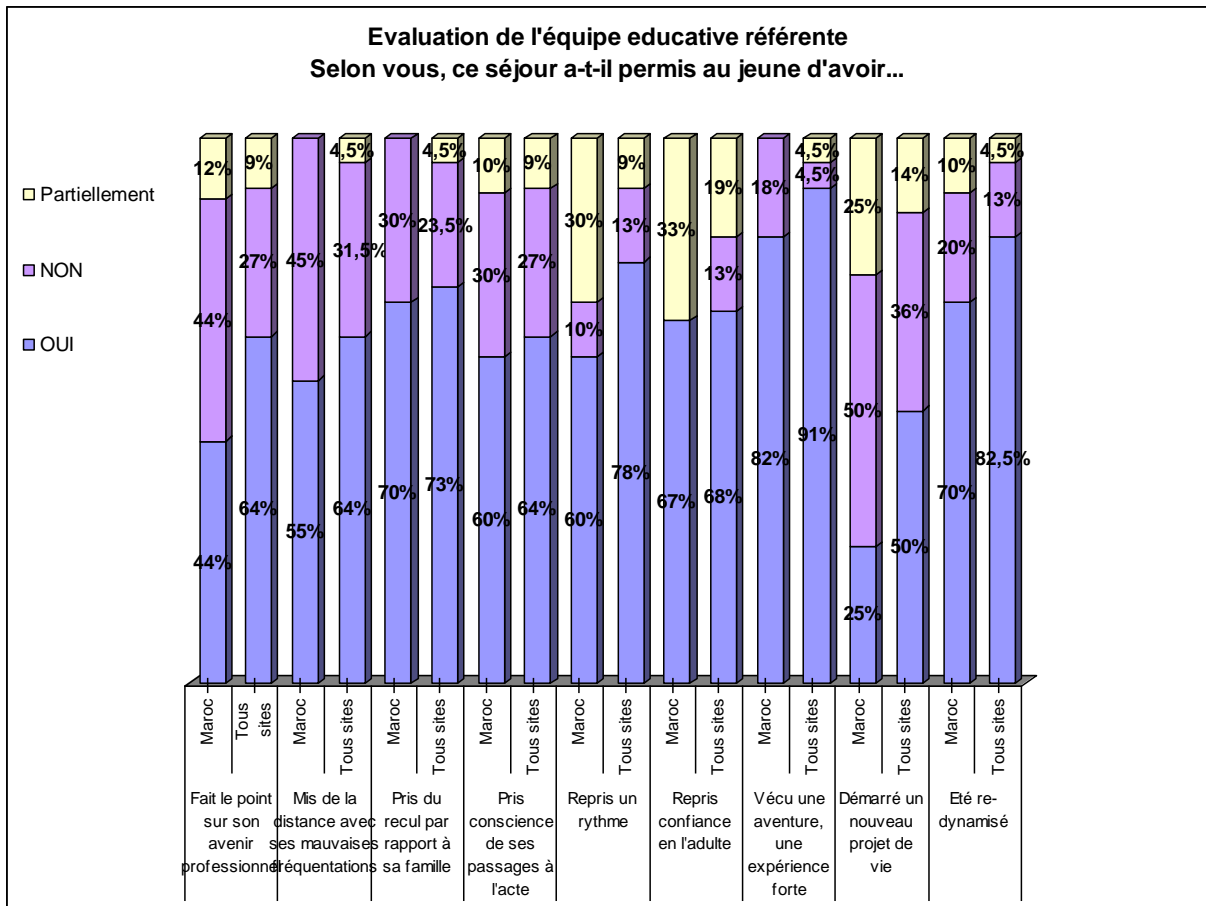
Globalement, les équipes se sont félicitées des statistiques obtenues, particulièrement quant au caractère redynamisant des prises en charge proposées et, sur un plan plus narcissique, quant à l'impression des jeunes d'avoir vécu une expérience forte qui, on peut l'imaginer, les marquera pour longtemps. Le fait que les jeunes accueillis au Maroc, essentiellement au pénal, aient pu pour 73 % d'entre eux prendre conscience de leurs passages à l'acte est également un vrai motif de satisfaction pour les équipes.

La statistique la plus marquante - et la plus décevante - pour les équipes a toutefois été le faible taux de jeunes qui a eu l'impression de démarrer un nouveau projet de vie. En effet, le sentiment des équipes est bien différent lors du départ des jeunes du Maroc et le fait que, très concrètement, les effets bénéfiques du séjour de rupture ne puissent s'inscrire suffisamment dans le temps pour impulser un nouveau projet de vie a quelque peu terni un tableau pourtant globalement positif. La question de la collaboration avec les services référents et du travail autour du projet de retour doit ici être à nouveau posée.

Toutefois, ce manque de maîtrise dans l'après séjour étant en question au sein de Média Jeunesse depuis des années, les équipes sont désireuses de voir se

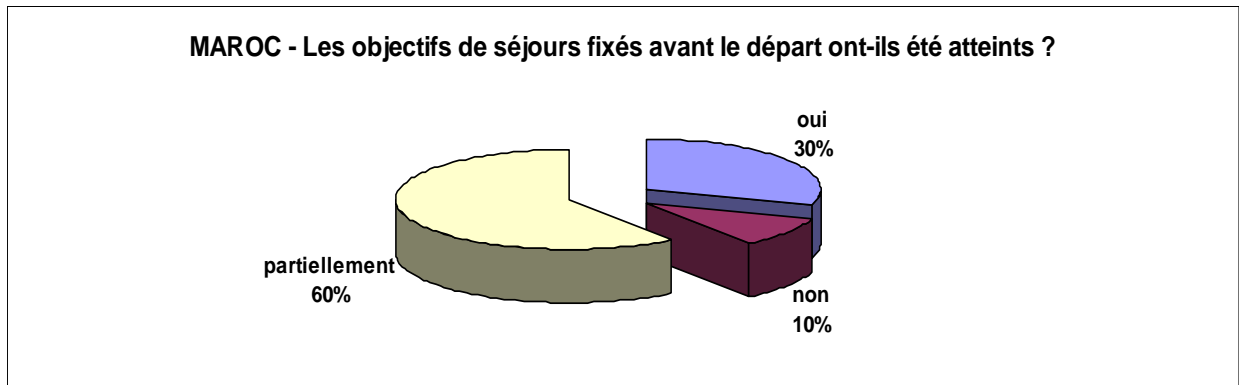
concrétiser des solutions d'accompagnement post-rupture plus longues et assurées directement par Média Jeunesse. Le manque de structure adaptées à l'après séjour nous semble criant.

D. Evaluation par les services référents ayant suivi un jeune pris en charge par MJRM de l'action menée



Commentaires

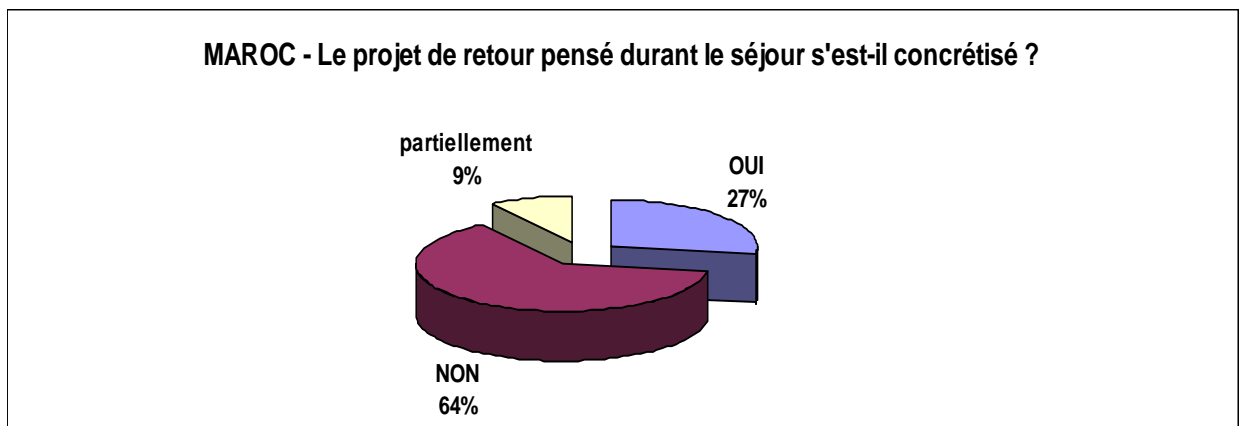
Les tendances exprimées dans les retours faits par les jeunes se confirment, légèrement à la baisse, du côté de leurs référents sociaux. Nous ne reviendrons donc pas sur leur analyse. Cette cohérence entre les retours des jeunes et ceux de leurs éducateurs français est selon nous intéressante puisqu'elle tend à démontrer que l'éloignement n'est pas un facteur « d'illusions » pour les jeunes accueillis et qu'il a bel et bien un impact dans la continuité du travail éducatif.



Commentaires

Ces chiffres sont intéressants et encourageants selon nous : seuls 10 % des référents sociaux estiment que les objectifs de séjours n'ont pas été atteints, ce qui nous apparaît « un moindre mal » au regard des profils « difficiles » des jeunes qui nous sont confiés.

La marge de manœuvre qui entoure les 60% d'objectifs partiellement atteints est stimulante. Un travail a d'ores et déjà été entamé de concert avec le service des admissions pour affiner la définition des objectifs de séjour et les évaluer de façon plus systématique au travers des différents rythmes du séjour, à l'instar de ce que proposent les DIPEC.



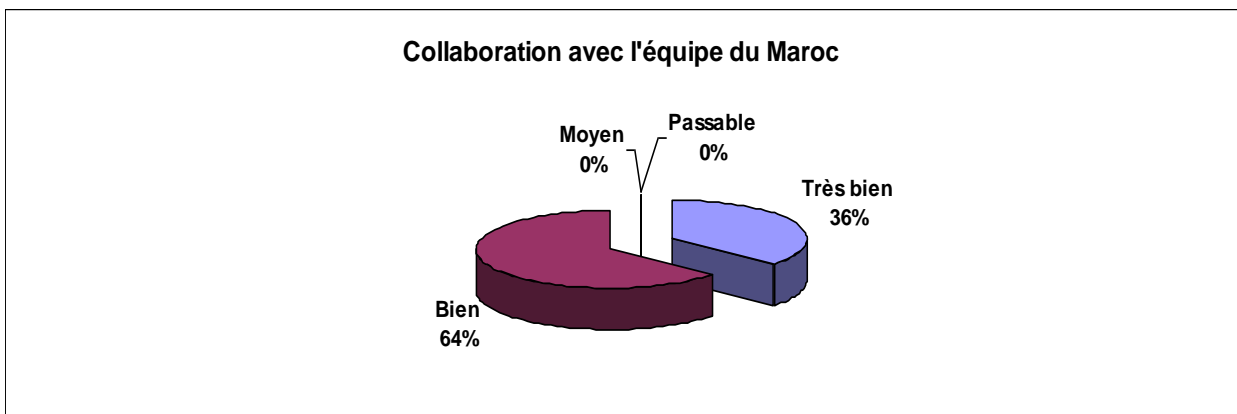
Commentaires

Phénomène déjà repéré et commenté dans les parties précédentes, le projet de retour reste le « talon d'Achille » de nos prises en charge et ce pour différentes raisons :

- Média Jeunesse est, en la matière, totalement dépendante du travail effectué par les référents sociaux, dans la mesure où sa présence en France n'est localisée que sur le département des Yvelines. Dans tous les autres départements, Média Jeunesse, à l'exception de la qualité du travail de collaboration et d'anticipation qu'elle peut mettre en place pendant le séjour avec les référents sociaux, ne peut participer concrètement à la phase de matérialisation du projet pensé pendant le séjour. Cette dépendance est selon

nous dommageable, elle doit être réduite, dans l'intérêt des jeunes accueillis.

- Les conditions matérielles de certains services (impossibilité d'appeler le Maroc, pas d'accès Internet, surcharge de dossiers, etc.) ou les questions de ressources humaines (arrêts maladie, départs du service, mutations, etc.) entravent parfois très lourdement la qualité de la collaboration pendant le séjour. Les contacts sont ainsi, dans certains cas, très limités, ce qui nuit incontestablement à la qualité et à la pertinence du projet de retour, faute de confrontation à la réalité sociale et familiale du jeune.
- Beaucoup de services ne cernent pas forcément les enjeux d'un séjour de rupture et ne comprennent pas toujours « l'urgence » à démarrer, en amont du retour des jeunes, les démarches inhérentes à leur projet de retour. Beaucoup préfèrent attendre le retour du jeune pour travailler de concert avec lui, ce qui peut paraître logique, mais qui n'est pas adapté à une sortie de séjour de rupture, sauf si le projet de retour pensé peut se mettre en place dans un délai rapide, ce qui est rarissime. Il faudrait ici réellement reprendre la phase d'admission pour tenter de sensibiliser davantage les services aux rouages d'un séjour de rupture qui ne peut s'inscrire que dans la continuité. L'idée maintes fois exprimée de créer en interne les conditions d'un accompagnement plus long dans la phase de retour est également cruellement d'actualité.
- Les jeunes accueillis ont des passés institutionnels lourds et peu d'institutions acceptent de prendre le risque d'accueillir un jeune avec un tel parcours.
- Enfin, il serait trop facile, non professionnel et prétentieux de ne pas nous remettre en question sur ce point précis du projet de retour : il est évident que dans nos modes de fonctionnement et nos procédures, il nous faut réfléchir à une façon de mieux collaborer avec les services référents. De plus, il nous faut développer en interne des ressources qui nous permettront de mieux préparer le jeune à ce qui l'attend à son retour et qui nous permettront de mieux cerner les enjeux de son insertion (niveaux scolaires requis pour telle ou telle orientation par exemple).

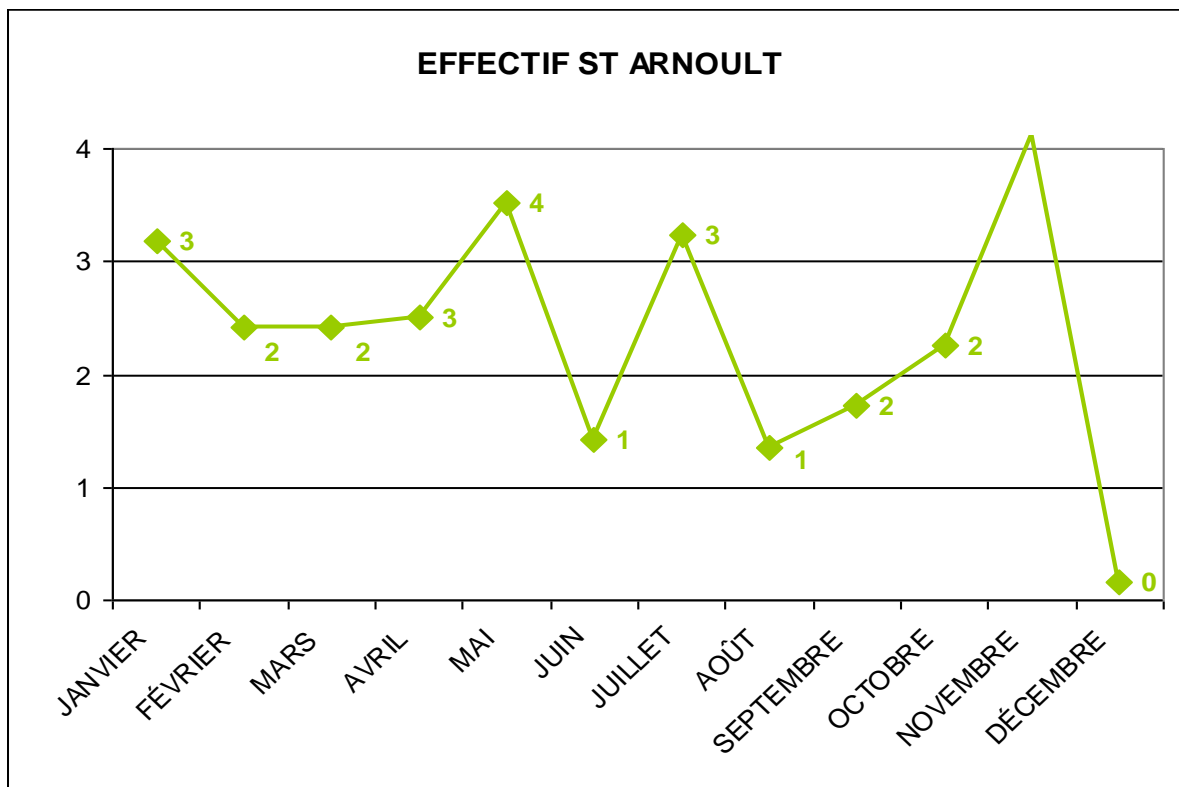


Commentaires

Ces statistiques très flatteuses témoignent d'une bonne collaboration avec les services, ce dont nous ne pouvons que témoigner. Nous sommes ici conscients qu'au-delà d'une commande institutionnelle qui, dans l'intérêt des jeunes, nous demande de particulièrement soigner notre collaboration avec les services référents, l'éloignement est souvent facteur d'apaisement pour toutes les parties, jeunes comme référents sociaux ! Toutefois, il serait peut-être bon, au regard de notre mission, que la collaboration soit peut-être plus « rugueuse » dans la confrontation de nos points de vue, si et seulement si elle permet aux jeunes de concrétiser plus massivement leurs projets de retour.

SITE DE SAINT ARNOULT EN YVELINES

I. Évolution des effectifs de jeunes



Commentaires :

L'équipe de Saint Arnould en Yvelines est désormais suffisamment aguerrie et expérimentée pour pouvoir accueillir 4 à 5 jeunes en même temps et en permanence sur la maison, aux conditions requises pour la mise en place du projet pédagogique de Média Jeunesse qui demande beaucoup de disponibilité aux équipes d'encadrement (omniprésence de l'adulte, dans la continuité de l'accueil en Afrique).

Du fait de la petite superficie de la maison et de son implantation géographique, au cœur de la ville, ce nombre de jeunes s'avère être également un seuil intéressant en matière d'intégration, au sein d'une population marquée par l'implantation passée d'une structure éducative qui a laissé, à priori, de mauvais souvenirs.

L'expérience des prises en charge 2008 montre les limites du dispositif quant à sa capacité à maintenir sur site un confort minimum dans l'hébergement des jeunes au-delà de 5. Néanmoins, des travaux sont programmés pour l'année 2009 afin d'augmenter la capacité d'accueil à 6 jeunes.

De plus, la grande proximité du voisinage nous permet difficilement de gérer les temps de crises, même rarissimes.

II. Évolution de l'équipe éducative

L'année 2008 a marqué le renouvellement d'une partie importante de l'équipe éducative du site de Saint Arnoult en Yvelines.

En effet, le fonctionnement instauré jusqu'alors était sans conteste bénéfique aux usagers mais s'est révélé trop lourd pour les professionnels, en termes de disponibilité et de temps de présence sur la maison. Le dispositif a donc été confronté à un renouvellement important de l'équipe éducative mais nécessaire pour l'évolution du dispositif, favorisant notamment l'apparition de nouvelles compétences.

Ce renouvellement a permis l'intégration de nouveaux profils, toujours issus de l'éducation populaire, malgré le souhait de la direction d'accueillir un éducateur spécialisé ou un moniteur éducateur diplômé au sein de notre dispositif.

Face au constat de l'usure des éducateurs et de la difficulté pour Média Jeunesse de se montrer attractif aux yeux de professionnels pourtant investis, le dernier trimestre 2008 a marqué une « révolution » en matière d'organisation du temps de travail, sur la base d'un projet d'accord d'entreprise en cours de validation par le siège. Un nouveau roulement s'est ainsi instauré, permettant à la fois le maintien d'un certain état d'esprit « maison » au travers notamment d'une qualité de prise en charge maintenue, le respect de la législation sur le temps de travail et le repos nécessaire aux éducateurs. Sur la base de binômes éducatifs intervenant toujours sur un mode continu, l'intervention se fait une semaine sur 2 : une semaine travaillée pour une semaine récupérée.

Ce nouveau rythme est en cours d'évaluation.

III. Evolution du dispositif

Aménagement des locaux :

Afin de proposer une prise en charge dynamique et soutenante, en phase avec le projet pédagogique de Média Jeunesse qui s'appuie sur les activités pour créer une qualité de lien avec les jeunes accueillis, les locaux ont été aménagés et de nouveaux espaces créés :

- une salle d'activités au rez-de-chaussée comprenant un jeu de fléchettes, un baby foot et un mini billard
- une salle de musculation comprenant un banc de musculation, un sac de frappe, du matériel de boxe et des tapis de sols

Des lits supplémentaires ont aussi été ajoutés afin de palier aux difficultés de sortie de Média Jeunesse de certains jeunes. Un prolongement sur site s'est avéré nécessaire afin d'éviter une mise à mal du projet de sortie du jeune et l'embolisation du dispositif.

Matériel pédagogique :

Dans la même logique, le matériel pédagogique a été diversifié : console de jeux vidéo, jeux de société, DVD, table de ping-pong, vélos tout terrain, ballons, raquettes de tennis et de badminton, boules de pétanque, etc. sont désormais à la disposition des équipes pour l'animation quotidienne de la maison.

Les stages professionnels :

De nouveaux partenaires ont permis également la diversification des stages professionnels proposés :

- Bâtiment, crêperie et laboratoire d'analyses médicales à Saint Arnoult en Yvelines
- Agroalimentaire et restauration à Dourdan

Afin de coller aux réalités du monde du travail français et dans la logique d'une évolution professionnelle suite aux expériences africaines (validation des projets professionnels pensés en Afrique), les jeunes travaillent 5 jours par semaine avec des horaires continus ou discontinus : dans le premier cas, le jeune mange sur place et dans le second, le repas est pris sur la maison.

Le temps de travail des jeunes est défini dans le respect des lois en vigueur.

Activités socio-éducatives:

Soucieux de ne pas inscrire les jeunes dans une logique de consommation et de donner du sens aux activités programmées, l'équipe a volontairement diversifié les activités proposées qui sont désormais organisées autour de trois pôles :

- Activités culturelles : spectacles, expositions, visites
- Activités de détente ou occupationnelles : bowling, laser game, billard, cinéma, karting, internet, bricolage, décoration, natation, parc de loisirs (Disneyland, Parc Astérix)
- Activités sportives : capoeira, boxe, vélo tout terrain, sports d'équipe (foot, basket, handball), musculation, self défense (judo, lutte), tennis de table

IV. Evolution du travail éducatif

Ne perdant pas de vue nos missions premières, à savoir l'insertion socioprofessionnelle, l'autonomisation et la responsabilisation, nous avons davantage axé notre travail sur la problématique personnelle et/ou familiale du jeune et les raisons de son placement.

Pour ce faire, un travail de collaboration en lien avec les sites africains et la création d'une fiche de suivi (par l'antenne de Lyon) retraçant le cursus du jeune à partir de son entretien d'admission et définissant ses objectifs de séjour nous ont permis de mieux cerner le jeune à son arrivée sur notre site.

Par la même occasion, les journées de travail interservices éducatifs ont permis de mieux structurer l'action en faveur du jeune :

- Mettre en avant les difficultés et les avantages du jeune dans son quotidien : relation jeune/jeune, jeune/adulte, jeune avec l'extérieur.
- Faire le point sur sa situation professionnelle du moment : maintien, prolongation ou réorientation.
- Aborder la question du lien à la famille.
- Définir des axes de travail pour chaque jeune.

Partenariat avec les services prescripteurs :

Le partenariat avec les services prescripteurs s'avère malheureusement très compliqué du fait des difficultés inhérentes au projet de sortie du jeune. Confrontés

aux réalités de leur département (manque de places, frilosité institutionnelle à l'encontre de jeunes repérés comme difficiles, manque de temps à consacrer au jeune, périodes de l'année pas ou peu propices à un « nouveau départ », etc.), les services prescripteurs tiennent peu compte du fonctionnement de notre dispositif et le mettent parfois à mal, en ne s'associant que trop peu au travail de préparation à la sortie : accompagnements auprès des futurs lieux potentiels d'hébergement ou de scolarité pour des entretiens d'admission, rencontres médiatisées avec les parents, etc.

Si ce phénomène est moins gênant et présent dans les Yvelines, il est bien évidemment beaucoup plus dommageable dans la collaboration avec les départements plus éloignés qui demandent une disponibilité et une mobilité très importante des membres de l'équipe éducative. L'omniprésence de l'adulte chère à notre projet pédagogique est alors bien difficile à assurer sans un relais des partenaires.

Réseau dans les Yvelines :

L'accueil des pouvoirs publics et des habitants de Saint Arnoult en Yvelines s'avère être un atout majeur dans la prise en charge des jeunes par Média Jeunesse. Par exemple, le réseau professionnel local ne cesse de s'agrandir et offre un large panel de terrains de stage permettant aux jeunes de tester leurs capacités dans des conditions rassurantes et sécurisantes.

Le partenariat avec la Mission Locale de Rambouillet et l'AFIJ (Association pour Faciliter l'Insertion Professionnelle des Jeunes Diplômés) qui a vu le jour en fin d'année 2007, a permis aux jeunes qui en ont bénéficié de réaliser un bilan psycho professionnel individualisé et adapté à leur problématique. Ce bilan permet de faire le lien entre le parcours éducatif du jeune et son orientation professionnelle.

Par la même occasion, l'absence d'un psychologue sur notre dispositif se faisant de plus en plus ressentir pour certains jeunes, ce partenariat a également permis de palier à cette carence.

Malheureusement, le départ du psychologue spécialisé dans l'orientation et l'insertion professionnelle en charge de nos jeunes et la difficulté de son remplacement n'ont pas permis, pour l'instant, de pérenniser cette collaboration.

Effets du séjour en Afrique sur les jeunes accueillis :

Les effets de l'éloignement sur le jeune sont très positifs tant sur le plan social que professionnel. En effet, de retour en France, les jeunes sont apaisés, structurés et disposés à s'investir dans un projet de vie. La prise de recul escomptée fonctionne systématiquement.

La situation économique et sociale des pays d'accueil semble être un facteur « clé », provoquant clairement « un déclic » qui permet aux jeunes de se mobiliser et de se penser différemment. Ils en parlent très souvent dans les raisons qui les ont amenés à changer au cours de leur séjour.

Place de la famille :

Notre dispositif favorise le lien familial à travers les communications téléphoniques hebdomadaires et des visites familiales médiatisées, malgré la notion de rupture qui se veut toujours présente au sein de notre dispositif, dans la continuité de l'Afrique.

Spécificité de la prise en charge Média Jeunesse :

L'atmosphère familiale au sein de laquelle le jeune continue d'évoluer à son retour en France et dans la continuité de l'Afrique, entouré d'adultes bienveillants, à l'écoute et dans le non jugement, favorise une réinsertion « en souplesse ».

La proximité éducative quotidienne encourage le jeune à être acteur et décisionnaire de sa vie, permettant ainsi une reprise de confiance en soi, favorisant le lien mais surtout l'incitant à communiquer plus librement.

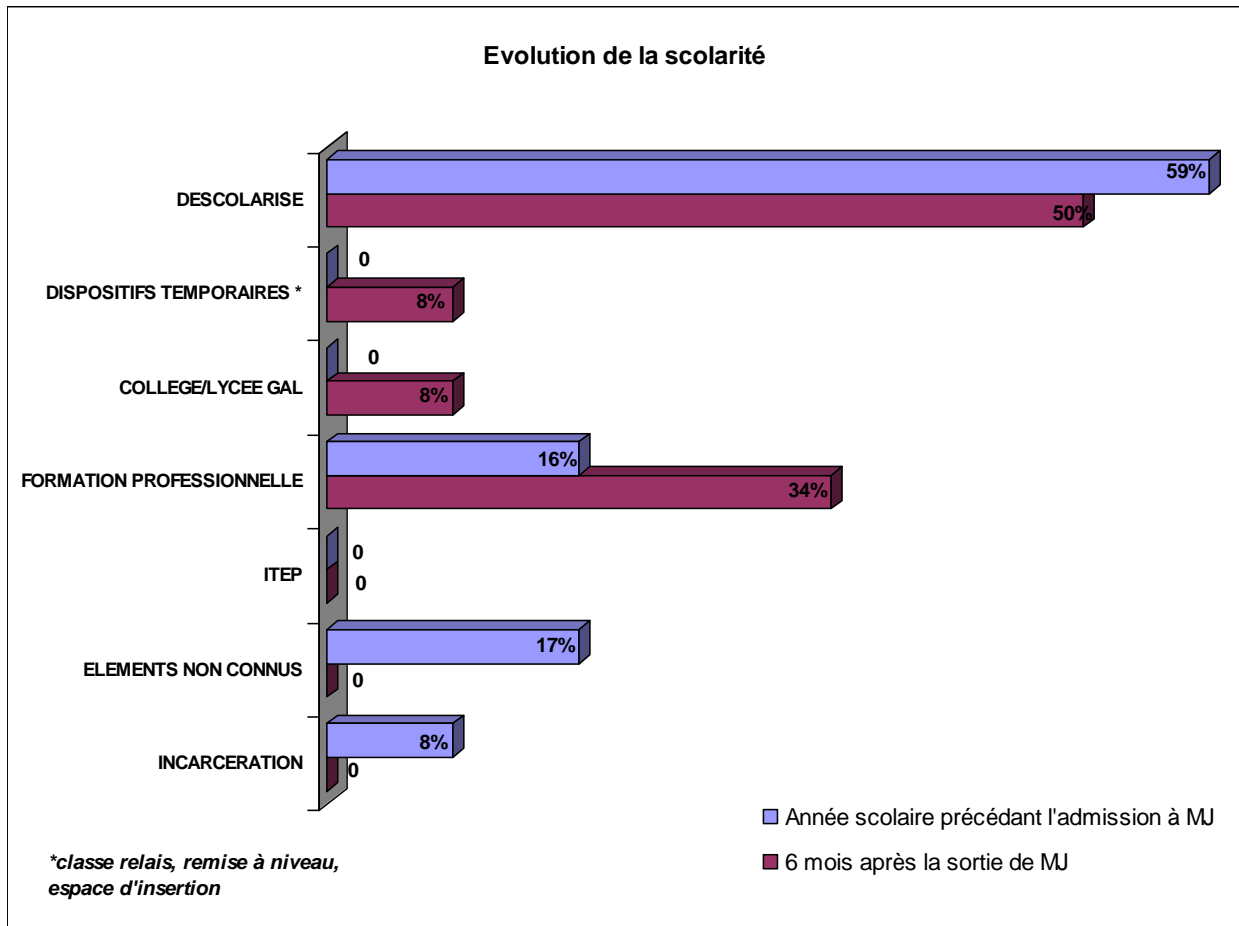
Devenant un individu consulté, de par son investissement et sa prise de décision, le jeune devient indubitablement un élément incontournable de la vie de la maison, ce qui lui permet d'exister, non pas par sa seule présence physique mais au travers de ses idées : apprendre à débattre, à réfléchir, à se poser des questions, à confronter ses idées.

L'apprentissage par l'autonomie, la responsabilisation, la mise en situation professionnelle, les activités à l'extérieur du site ainsi que l'attitude du jeune face à l'environnement contribuent à la formation d'un citoyen en devenir.

Le dispositif de Saint Arnoult dont le fonctionnement s'apparente complètement à une vie de famille, s'appuie sur des valeurs telles que le respect, la tolérance et la considération de chacun.

V. Evaluation de l'action menée

A. Comparatif scolarité avant et après passage par Saint Arnoult



Commentaires des chiffres clés:

50% des jeunes sont déscolarisés à leur sortie de Média Jeunesse contre 59% avant leur admission. Seuls 8% des jeunes reprennent une scolarité.

Ces chiffres sont bien évidemment peu satisfaisants mais s'expliquent aisément :

- Il est très difficile de rescolariser un jeune en cours d'année scolaire : une fois la rentrée ratée ou l'année scolaire abandonnée, peu d'alternatives s'offrent. Le système à entrée permanente privilégié par Média Jeunesse rend ainsi la maîtrise de la question scolaire complexe dans la mesure où les jeunes rentrent d'Afrique tout au long de l'année.

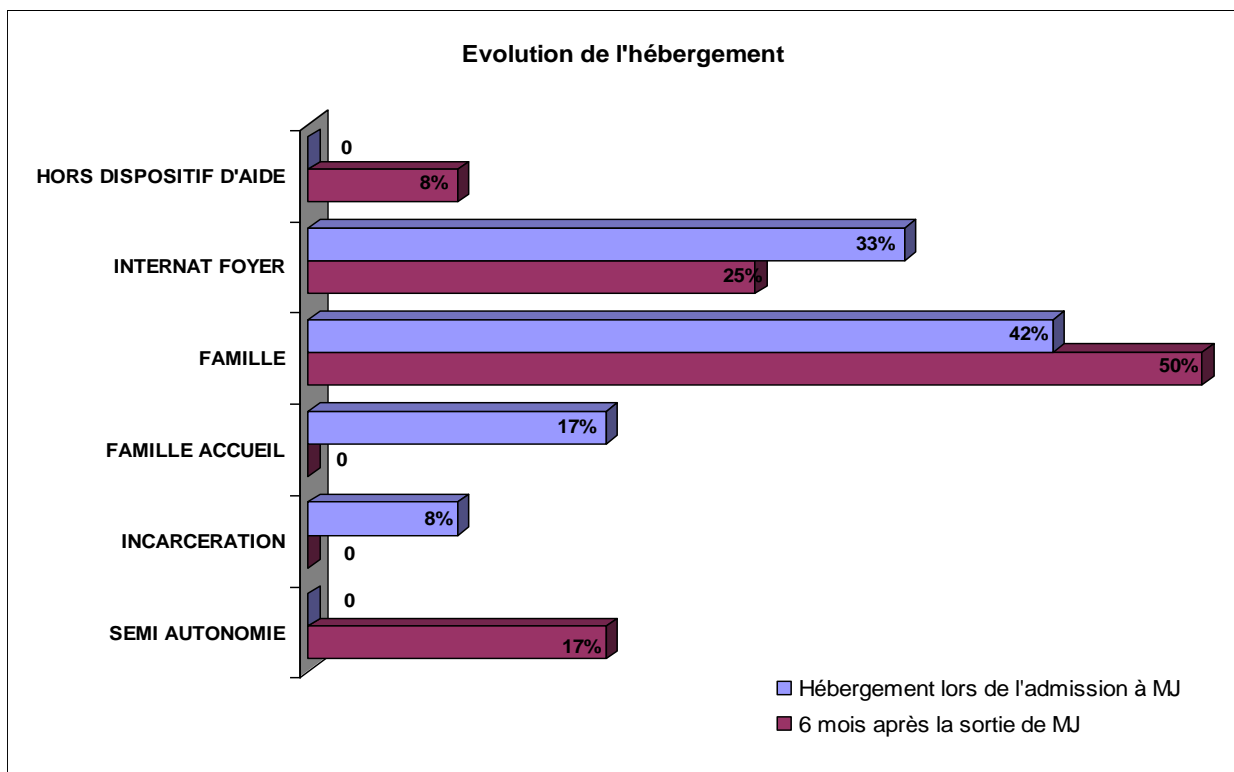
Contrairement à l'Afrique, notre dispositif ne propose pas d'ateliers scolaires en raison des temps de prise en charge qui sont courts. La question mérite assurément d'être repensée.

- Les niveaux scolaires des jeunes accueillis sont très faibles et leur relation à l'institution scolaire a souvent été chaotique. Ce qui nuit considérablement à leur réinscription dans un schéma scolaire classique

8% des jeunes sont orientés vers un dispositif temporaire : peu nombreux, ces dispositifs permettent parfois d'accompagner la transition entre le séjour de rupture et le projet de sortie travaillé.

34% des jeunes se sont orientés vers une formation professionnelle : Média Jeunesse donne à la dimension professionnelle une place considérable dans son projet pédagogique, misant beaucoup sur cet outil éducatif pour aider les jeunes à reprendre confiance en eux et se projeter dans l'avenir. Saint Arnoult s'inscrit totalement dans cette logique et sert souvent de lieu de validation des projets professionnels pensés depuis l'Afrique. Le pourcentage élevé de mise en situation d'apprentissage professionnelle est donc une incarnation logique des objectifs visés et une réelle satisfaction pour les équipes.

B. Comparatif hébergement avant et après passage par Saint Arnoult



Commentaires des chiffres clés

50% des jeunes ont bénéficié d'un retour en famille.

Ce chiffre s'explique par les facteurs suivants :

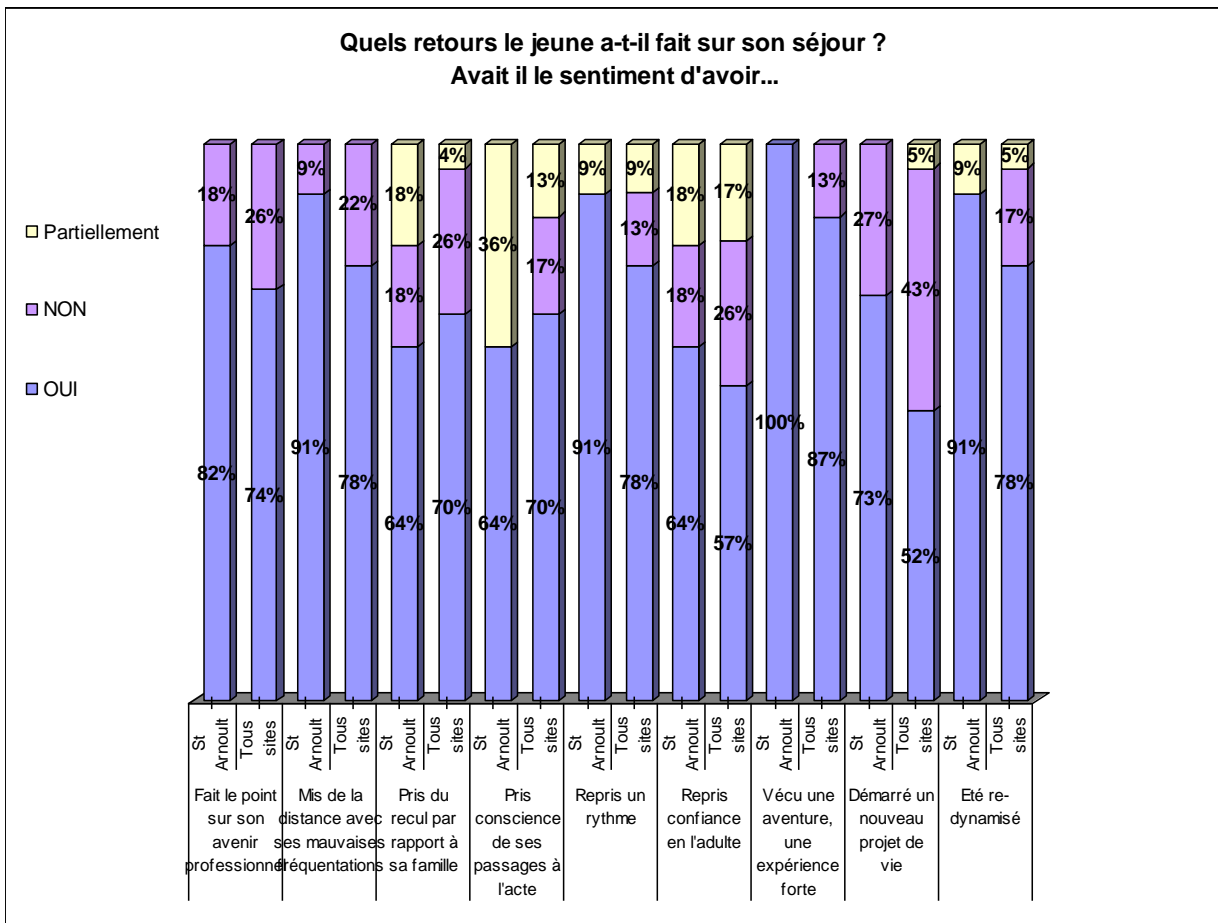
- Un grand nombre de jeunes sont suivis dans le cadre d'une mesure d'AEMO et étaient déjà en famille avant leur départ en séjour de rupture, parfois par manque de structures adaptées pour les accueillir
- Le dispositif de Saint Arnoult permet un retour en famille « médiatisé » après le séjour en Afrique : il offre un espace transitoire sécurisé pour travailler sereinement le retour en famille, avec la famille et les référents sociaux.
- Dans de trop nombreux cas encore, le retour en famille a été privilégié par

déficit de structure adaptée pour accueillir le jeune ou par manque de place dans les dites structures. La difficulté de collaboration avec certains services prescripteurs qui s'associent trop faiblement au travail autour du projet de sortie et qui estiment que Média Jeunesse doit proposer des solutions complètes et abouties à la sortie du dispositif, notamment en matière d'hébergement, est aussi une explication des retours en famille « par défaut ».

Toutefois, comme le montrent les statistiques, le « duo » retour en famille + formation professionnelle a été très souvent privilégié, montrant que la résolution du problème de la scolarité/formation permet plus aisément les maintiens en famille.

17% des jeunes se sont orientés vers un dispositif de semi autonomie :
 Saint Arnoult en Yvelines est un dispositif d'accompagnement à l'autonomisation et à la responsabilisation des jeunes. De fait, le dispositif prépare le jeune vers une orientation lui permettant progressivement de devenir acteur de sa propre vie.

C. Evaluation par les jeunes de l'action menée par Média Jeunesse après passage par Saint Arnoult



Commentaires

82% des jeunes estiment avoir fait le point sur leur avenir professionnel

Les jeunes ayant bénéficié d'un passage par le sas d'accompagnement ont eu la possibilité de vérifier et concrétiser leur choix d'orientation professionnelle pensé depuis l'Afrique. La dimension professionnelle est centrale dans le projet pédagogique de Média Jeunesse.

Pour les moins de 15 ans, le dispositif encourage les jeunes à découvrir d'autres métiers.

91% des jeunes estiment avoir mis de la distance avec leurs mauvaises fréquentations

Saint Arnoult s'inscrit dans la continuité du travail amorcé en Afrique et maintient la sensibilisation du jeune quant à la nécessité de garder de la distance avec ses mauvaises fréquentations. De fait, malgré une rupture géographique et culturelle de bien moindre importance que celle proposée par l'environnement africain, St Arnoult offre un espace protégé qui permet au jeune de maintenir « l'éloignement ».

64% des jeunes estiment avoir pris du recul par rapport à leur famille

L'éloignement de fait permet la distanciation avec la famille. Toutefois, le projet pédagogique de Média Jeunesse offre dans l'éloignement une place importante à la famille, afin de coller à la réalité du jeune. De retour en France, malgré la présence de l'équipe éducative, beaucoup de jeunes se laissent rattraper par les enjeux familiaux et se laissent à nouveau déstabiliser.

64% des jeunes estiment avoir pris conscience de leurs passages à l'acte, 36% estiment avoir partiellement pris conscience de leurs passages à l'acte

Ces chiffres, bien que positifs, pourraient encore s'améliorer en permettant une prolongation plus aisée des prises en charge, notamment à St Arnoult en Yvelines.

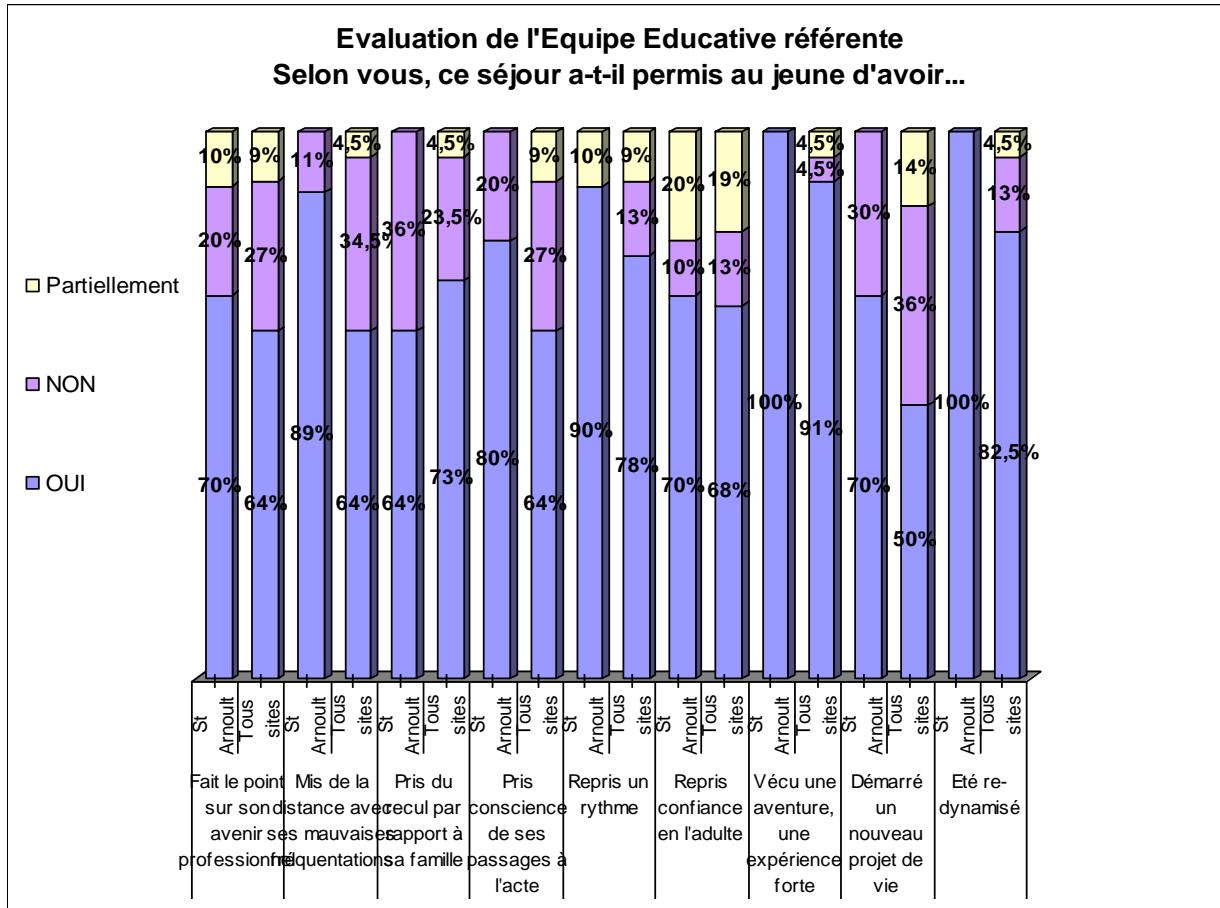
91% des jeunes estiment avoir repris un rythme et s'être redynamisés

Le travail réalisé en Afrique portant clairement ses fruits, notamment dans la propension des jeunes à respecter le cadre en vigueur, les « bonnes » habitudes ont déjà été reprises à l'arrivée sur St Arnoult. L'enjeu pour l'équipe est d'inscrire les jeunes dans une continuité de parcours et de leur démontrer que leur dynamisme nouveau est « transposable » au contexte français.

73% des jeunes estiment avoir démarré un nouveau projet de vie

L'éloignement est un outil merveilleux qui permet aux jeunes accueillis de se recentrer sur eux-mêmes et de se redécouvrir en tant qu'individus. Il permet également de redéfinir leurs centres d'intérêts et de mettre en avant leurs qualités. Ce « bilan de compétences » permet au jeune d'envisager plus sereinement son avenir et de se projeter vers un projet de vie plus clair et davantage en phase avec sa personnalité. En sus des difficultés sociales des jeunes accueillis, la période d'adolescence, propice à la quête identitaire, renforce à la fois l'incertitude des jeunes quant à leur avenir mais crée proportionnellement une grande satisfaction lorsque ces derniers parviennent à clarifier leurs besoins et envies.

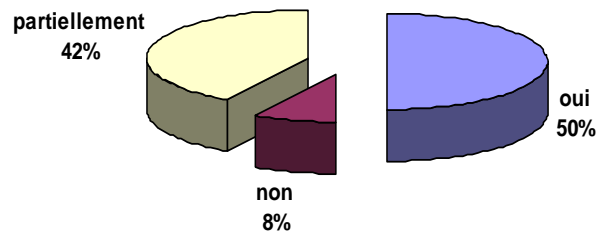
D. Evaluation par l'éducateur référent de l'action menée par Média Jeunesse après passage par Saint Arnoult



Commentaires

L'évaluation des effets du séjour de rupture sur le jeune effectuée par les professionnels est très proche de celle des usagers, nous ne reviendrons donc pas ici sur les analyses des chiffres. Toutefois, cette similitude dans les retours peut paraître très positive dans la mesure où elle témoigne d'une certaine transparence de l'action et d'effets bénéfiques collégalement reconnus, qu'on se place du côté des jeunes ou des professionnels.

ST ARNOULT - Les objectifs de séjours fixés avant le départ ont-ils été atteints ?

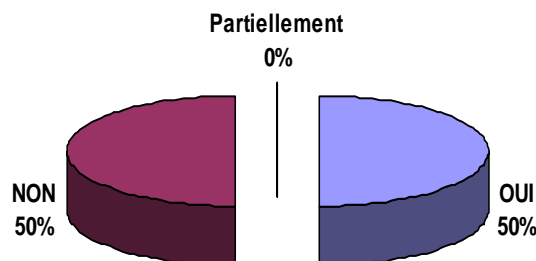


Commentaires

8% des jeunes n'ont pas atteints leurs objectifs pour plusieurs raisons :

- Difficulté du jeune à s'inscrire sur le long terme
- Régression du jeune à son retour en France du fait de la proximité géographique avec son environnement néfaste
- Mise en échec du séjour par le jeune : fugue, levée de placement

ST ARNOULT - Le projet de retour pensé durant le séjour s'est-il concrétisé ?



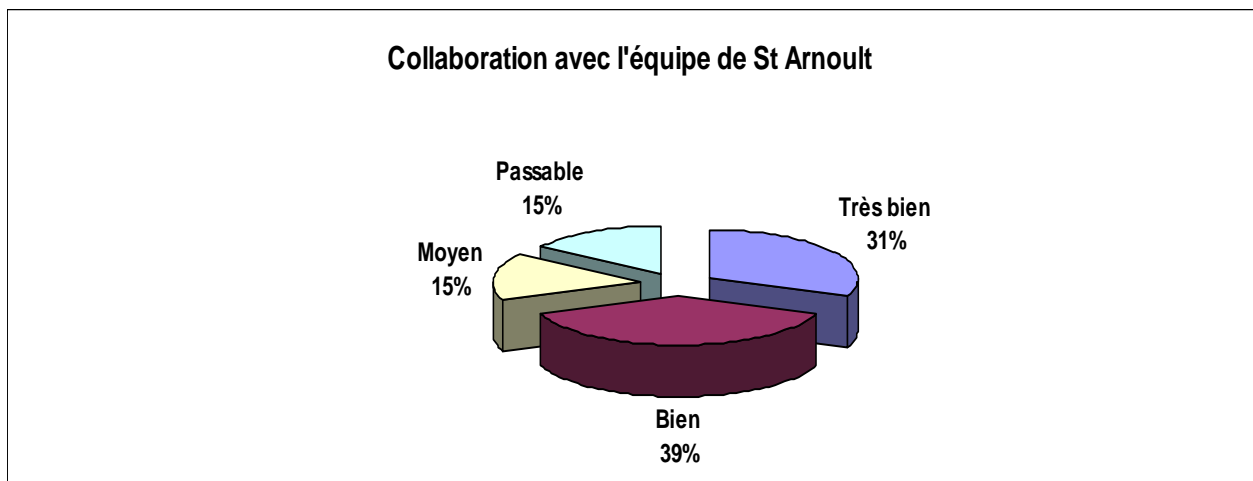
Commentaires

Les raisons qui expliquent qu'un jeune sur deux ne peut réaliser son projet de retour pensé depuis l'Afrique et poursuivi sur St Arnould sont connues et bien repérées :

- Certains services prescripteurs ne comprennent pas la notion de partenariat dans le cadre d'un placement à Média Jeunesse et ne s'associent que trop partiellement au travail lié au projet de retour. Si l'équipe de St Arnould en Yvelines peut partiellement compenser ce manque de collaboration dans son département de contrôle et de tarification ou dans les départements voisins, elle ne peut par contre se substituer à l'action du service référent lors de la collaboration avec des départements éloignés.
- Les services d'Aide Sociale à l'Enfance qui confient des jeunes à Média Jeunesse sont très régulièrement confrontés à des difficultés d'accueil au sein des structures habilitées dans leur département, dans la mesure où les jeunes accueillis par Média Jeunesse ont souvent des parcours institutionnels lourds

qui, quelle que soit la qualité du séjour réalisé, créent une sélection de fait lors de leurs demandes d'admission. Les projets de retour, bien que validés par le service référent pendant le séjour, peuvent ainsi être fortement modifiés face à cette difficulté, voire abandonnés à l'approche de la sortie de Média Jeunesse.

- Le temps de prise en charge à St Arnoult en Yvelines est parfois clairement trop court pour des jeunes qui ont besoin de davantage de temps pour concrétiser leur projet, notamment dans l'attente d'une place d'hébergement post-rupture. Il est indéniable que certaines sorties, faute de temps, ont quelque peu été précipitées : il est ici primordial, dans l'intérêt des jeunes accueillis, de réfléchir à une possibilité de prolongation des temps de prise en charge sur St Arnoult, au sein de la maison ou dans un autre hébergement de proximité qui permettra la continuité du travail engagé. La création d'un service de suite, maintes fois évoquée, serait également d'un grand intérêt, particulièrement dans l'idée d'un « entre deux » en attendant la concrétisation du projet de retour.



Commentaires

L'année 2008 a été marquée par des difficultés de collaboration avec certains services prescripteurs qui se ressentent un peu dans ces statistiques. En effet, les difficultés inhérentes à la sortie du dispositif mettent à mal le partenariat institutionnel et donc, de fait, compliquent les échanges entre les services.

Les services prescripteurs, souvent confrontés aux réalités de leur département, parviennent difficilement à répondre aux demandes d'hébergement et/ou de formation, faute de disponibilité, et se voient dans l'obligation de réorienter le jeune par rapport à son projet initial, comme mentionné précédemment. Ces périodes de « désillusion » sont difficiles à vivre, tant pour le jeune que pour l'équipe éducative et le partenariat avec le service référent s'en fait sentir. Sans compter les collaborations où l'équipe de St Arnoult est obligée de « rappeler » au service ses obligations en la matière, ce qui bien évidemment n'est pas propice à une action harmonieuse.